

Période du 13 au 18 février

Des tentatives d'introduction de plus de 7 qx de kif traité déjouées

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7114 - JEUDI 20 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Salon Equipe Auto à la Safex
**L'automobile
à l'honneur en dépit
des restrictions**

P04

Atteinte à l'Etat, ses institutions et les citoyens via les réseaux sociaux

La justice frappera d'une main de fer

Lire en page 03

R07

ORAN

Approvisionnement en huile et café
Retour à la normale à Oran

A l'occasion du 05 juillet

**Distribution de plus de 6.300 logements
de différentes formules**

Elevage du tilapia rouge

Formation au profit des unités de production agricole



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie-Allemagne

Accord pour améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle

Un accord a été signé, lundi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ), dans le cadre de la mise en œuvre du projet (AEDA II), visant à améliorer l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle. L'accord a été signé par le Secrétaire général du Ministère, Allaoua Boukhemh, et la Directrice résidente du Bureau de l'Agence GIZ en Algérie, Martina Vahlhaus, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, et de l'Ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim. Selon les organisateurs, cet accord s'inscrit dans le cadre du renfor-

cement de la coopération algéro-allemande dans le domaine de la formation professionnelle, à travers la mise en œuvre du projet (AEDA II) pour bénéficier de l'expérience allemande afin d'introduire des méthodologies modernes et d'améliorer la qualité de la formation, et permettre ainsi aux diplômés du secteur d'intégrer facilement le marché du travail. Ce projet comprend plusieurs axes, dont "le renforcement de la formation numérique, l'amélioration de la qualité de la formation par la mise à jour des programmes et l'adoption de techniques d'enseignement modernes", et ce, dans le but de "rehausser l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle par des programmes de formation plus adaptés aux exigences du marché...".

Lauréat d'un prix littéraire mondial en Espagne

Yasmina Khadra félicité par le président de la République



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité mercredi, l'écrivain algérien Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra, lauréat d'un Prix littéraire mondial en Espagne. "Au vaillant fils de l'Algérie, Mohamed Moulessehoul, dit Yasmina Khadra... félicitations pour ce Prix qui vous a

été décerné par l'Espagne, pays ami, et qui vient une fois de plus illustrer votre grand talent dans le domaine du roman. Félicitations à la culture algérienne. Je vous souhaite davantage de succès", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

Poste et TIC

Un portail électronique pour prendre en charge les requêtes des citoyens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé mardi dans un communiqué le lancement d'un portail pour la prise en charge des requêtes des citoyens et ce, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens. "Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce le lancement du Portail de gestion des requêtes accessibles via le lien: [https://](https://insat.mpt.gov.dz)

insat.mpt.gov.dz", précise la même source. Ce portail a pour objectif de "faciliter le dépôt des doléances et suggestions des citoyens outre les demandes d'audience relatives au services de la poste et des télécommunications en vue de leur traitement dans les meilleurs délais", ajoute la même source. Et de souligner que la numérisation du processus de gestion des requêtes des citoyens se veut également "un moyen efficace à même d'optimiser constamment la qualité des services fournis à travers l'analyse et l'exploitation des indicateurs générés par ce portail après le traitement des préoccupations sou-

Ahmed Attaf au Mozambique

Visite de courtoisie à l'ancien président Joachim Alberto Chissano



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a rendu, mardi, une visite de courtoisie à l'ancien président du Mozambique et président honoraire de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, M. Joachim Alberto Chissano, et ce au terme de sa visite officielle en République du Mozambique, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Attaf a transmis à M. Joachim Alberto Chissano "les salutations fraternelles du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses sincères vœux de santé et de bien-être", précise le communiqué. La rencontre qui a coïncidé avec la commémoration de la Journée nationale du chahid "a été l'occasion d'évoquer l'histoire des relations entre l'Algérie et le Mozambique, riche en solidarité, entraide et lutte commune contre le colonialisme, et de discuter des voies et moyens à même d'ancrer ce legs historique chez les générations montantes afin de préserver les relations privilégiées entre les deux pays et les deux peuples frères", ajoute la même source.

Le Conseil de la nation participe à Rome à la 19ème session de l'APM

Le Conseil de la nation participe, dans le cadre d'une délégation conjointe entre les deux chambres du Parlement, aux travaux de la 19e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), prévue les 20 et 21 février à Rome (Italie), a indiqué mercredi un communiqué du Conseil. L'ordre du jour de cette session comprend l'examen et l'adoption des rapports et projets de décisions élaborés par les commissions permanentes de cette instance régionale, à savoir la commission de la coopération

politique et sécuritaire, la commission de la coopération économique, sociale et environnementale, ainsi que la commission chargée du dialogue entre les civilisations et des droits de l'homme, précise le communiqué. La délégation du Conseil de la nation est composée des sénateurs et membres de l'APM, en l'occurrence Ahmed Bennai, en tant que président de la délégation, et Mohamed Hachemi Debabeche, en sus des deux sénateurs, Mohamed Sahli et Sid Ahmed Agboubi, selon la même source.

Pour relever tous les défis

Hafsi appelle les forces vives à constituer un front solide

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi, a appelé, mardi à Saïda, toutes les forces vives de l'Algérie à former un "front solide" pour relever tous les défis auxquels l'Algérie fait face. Mme Hafsi a insisté, lors d'un séminaire régional organisé par l'UNFA à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, sur la nécessité de "former un front solide pour contrer toutes les tentatives désespérées et les complots ratés visant à ternir l'image de l'Algérie à l'étranger". Exprimant son étonnement face à la campagne hostile lancée par des médias français, "alimentée par des personnalités appartenant à des lobbies his-

toriquement hostiles à l'Algérie", la Secrétaire générale de l'UNFA a dénoncé fermement cette "attaque violente de ces personnes infiltrées dans les rouages du pouvoir français". Elle a affirmé que "toutes leurs tentatives pour ternir l'image de l'Algérie ont échoué", ajoutant que "l'Algérie, avec ses institutions constitutionnelles, judiciaires et juridiques, se défendra vigoureusement et fermement pour préserver sa sécurité, sa stabilité et l'unité de son territoire". Ce séminaire régional d'une journée, qui s'est tenu à la Maison de la culture et des arts "Mustapha Khalef", a vu la participation de militantes représentant les bureaux de l'Union de plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Atteinte à l'Etat, ses institutions et les citoyens via les réseaux sociaux

La justice frappera d'une main de fer

Par B. Kamel

Une société qui se respecte ne se construit pas avec l'insulte. Dans un Etat de droit ou chacun est soumis à des devoirs, il est primordial de respecter l'Etat en premier lieu et autrui. Souvent ces «petites phrases» prononcées sous couvert d'anonymat ou de liberté d'expression par les réseaux sociaux contre l'Etat ou les personnes peuvent provoquer une zizanie. Comment donc lutter contre les injures, les menaces et les diffamations ? Il s'agit d'un fléau qui s'est répandu dans le pays ces dernières années et contre lequel le ministère de la justice a décidé de réagir vigoureusement par la force de la loi. Il était grand temps. Les nouvelles modifications apportées au code pénal de matière de lutte contre les attaques et atteintes à l'Etat et aux personnes sous couvert de liberté d'expression prévoient l'emprisonnement et de lourdes amendes à l'endroit des coupables. Devant la prolifération des dérapages et les diffamations via les réseaux sociaux contre l'Etat, ses institutions et les personnes, il est devenu quasiment nécessaire de mettre un terme à ces «pratiques» qui n'honorent pas en premier lieu leurs propriétaires car n'entrant pas dans les valeurs de la république, de la société et de la religion. L'Etat algérien a décidé de combattre par tous les moyens légaux et juridiques contre ce fléau qui a gangrené la société

ces dernières années à force d'usage abusif et exagéré de réseaux sociaux. Les risques liés à l'usage altéré des réseaux sociaux ont démontré que les enfants sont des sujets considérés vulnérables. Un sondage d'un média arabophone avait montré que des parents poussés par le gain de la célébrité, poussaient leurs enfants à faire usage de contenus par des Tik tok et de réseaux sociaux sans pour autant en réaliser ou en deviner les lourdes conséquences psychologiques ou morales. Mais, il est un autre phénomène beaucoup plus aggravant et atroce à la fois et qui concerne les atteintes gratuites ou injustifiées contre l'Etat, la république et ses institutions. Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaâ, a affirmé, mardi, qu'il n'hésitera pas à appliquer la loi contre toute personne qui exploite les réseaux sociaux pour porter atteinte à l'Etat algérien ou à ses institutions. Le ministre de la justice qui s'exprimait lors d'une réponse orale aux préoccupations soulevées par des députés à l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est montré catégorique insistant sur le fait que l'Algérie ne se construit pas par l'insulte, la diffamation ou le dénigrement. Il a également mis en garde contre toute atteinte aux institutions de l'Etat sous couvert de liberté d'expression. Le ministre a souligné que les droits des citoyens sont de plus en plus violés via Facebook, affirmant qu'il ne pardonnera pas les personnes

impliquées dans de tels actes. Il a promis que la loi serait appliquée avec fermeté dans ces affaires, sans aucune tolérance. Concernant la question des prétendus «prisonniers d'opinion», le ministre de la Justice a affirmé que la justice algérienne traite les dossiers conformément à la loi, niant l'existence de tout prisonnier d'opinion dans le pays. Il a rappelé que l'Algérie est un Etat de droit, depuis la Constitution jusqu'aux législations et aux engagements du président de la République, tout en mettant en avant son ouverture aux critiques dans le respect de l'éthique. Il a expliqué que les allégations concernant la convocation de militants d'opinion par la justice algérienne ne sont que des rumeurs propagées par les ennemis de l'Algérie pour ternir son image. Le ministre a réaffirmé que la liberté d'expression est garantie à toute personne qui respecte les limites de l'éthique, précisant que les lois algériennes protègent les citoyens sans restreindre les libertés. Il a également noté que le peuple algérien n'acceptera pas l'insulte, la diffamation ou le dénigrement, considérant que le respect des valeurs éthiques est essentiel dans tout débat public. Par ailleurs, il a souligné que les amendements inclus dans le projet de loi organique concernant le tribunal des conflits visent à améliorer son fonctionnement et à simplifier ses procédures, afin de servir la justice avec une plus grande efficacité.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les réseaux sociaux et les internautes malsains

Avrai dire, à toute bonne et positive chose, il y aurait quelque part un aspect négatif, malsain et destructeur... cet aspect négatif va se manifester de façon spontanée, dès lors qu'une personne négative aux visées morbides entrerait en jeu. Pour reprendre la sagesse ancienne, les réseaux sociaux seraient devenus une arme à double tranchant. Il y a, dedans, du bon et de l'ivraie. Et c'est à vous de choisir, en toute âme et conscience, de bénéficier des aspects positifs, culturels et instructifs, repoussant tout ce qui pourrait être empêché. Et comme le fils d'Adam est pourvu, en même temps, de penchants positifs et négatifs la plupart du temps, il se trouve attiré par une puissante force négative, à choisir le mauvais aspect. Et, c'est justement là qu'il va devenir un Satan plus satané que Satan en personne. C'est ainsi qu'il est recommandé de mettre ce dispositif technologique complexe sous l'œil vigilant d'une surveillance soutenue. Je voudrais insinuer par là, tout simplement, préserver les enfants et les ados des côtés maléfiques de la chose. Toutes les forces du mal dans ce monde auraient trouvé dans les réseaux sociaux le meilleur moyen disponible, afin de propager leurs poisons parmi les gens, notamment, quand la crédulité est maîtresse des lieux. Les réseaux transnationaux du terrorisme qui sèment la terreur, mort et désolation aux quatre coins de la Planète, ont une place de premier ordre sur les réseaux et ce, en dépit des cyber-luttes menées par les services de sécurité et de Renseignements du monde entier contre cette nébuleuse pègre. Dans les crises politiques entre les Etats, ce sont les réseaux sociaux qui vont se transformer en des champs de bataille. Et, c'est, en fait, ce que nous constatons depuis le déclenchement de la crise politique entre l'Algérie et la France, également dans le conflit diplomatique entre l'Algérie et le Maroc. La plupart des Etats, notamment, les belligérants et les entités politiques agressives, se sont dotés des cyber-armées virtuelles appelées-les «mouches électroniques». La propagande électronique avait, remarque-t-on, réussi à combler le vide médiatique. Toutefois, nous pouvons constater qu'en ce qui concerne l'Algérie, il y a beaucoup de travail à faire, afin d'intercepter tout contenu électronique, jugé incompatible avec les principes de la paix, de la sécurité et de la stabilité de l'Etat algérien. Ça concernerait, également, toute incompatibilité avec la religion et les valeurs morales de la nation.

Structures publiques administratives

Merad souligne l'importance d'améliorer et de moderniser les services

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a mis en avant, mardi à Alger, l'importance d'améliorer et de moderniser les services des structures publiques administratives au niveau local, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant au siège du ministère, la cérémonie d'installation du directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques, M. Karim Rekkam, du directeur général de la modernisation, des documents et des archives, M. Ammar Bouderbala, ainsi que du délégué national à la sécurité routière, M. Djamel Younsi, M. Merad a appelé à "définir une nouvelle vision au niveau de chaque structure, en vue d'améliorer la performance et de poursuivre les efforts des pouvoirs publics, notamment en matière de renforcement des libertés publiques". Il s'agit aussi d'alléger les procédures au profit des citoyens, d'améliorer et de moderniser les services des structures publiques administratives au niveau local et de procéder à la mise à jour globale du dispositif juridique du secteur en veillant à l'adapter aux enjeux actuels", a ajouté M. Merad. Le ministre a indiqué, à cette occasion, que "les nouvelles nominations ont pris en compte la promotion interne basée sur l'expérience, tout en confiant aux jeunes cadres ayant

prouvé leur compétence des postes de responsabilité, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Des critères, a-t-il dit, qui devront "accélérer la cadence de prise en charge des différents dossiers sectoriels". Merad a également insisté sur la nécessité d'"accélérer le processus de numérisation du secteur, notamment au niveau des Collectivités locales et de parachever les différents chantiers ouverts au niveau central, et ce en coordination étroite avec le Haut-Commissariat à la numérisa-

tion". Vu le caractère prioritaire de la question de la sécurité routière, le ministre a instruit le nouveau délégué national "d'actualiser et d'enrichir la stratégie nationale de la sécurité routière, en y associant tous les acteurs concernés". Il a, en outre, appelé à "renforcer l'action de sensibilisation, au regard de son importance et son impact, notamment durant le mois sacré de Ramadhan et la période estivale, et à redoubler d'efforts en vue de contribuer à limiter les accidents et à préserver les citoyens", selon la même source.

Projet du gazoduc TSGP

L'étude de faisabilité mise à jour dans six mois

L'étude de faisabilité du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à relier le Nigeria à l'Algérie via le Niger pour transporter du gaz naturel vers l'Europe, sera mise à jour dans six mois, a annoncé mercredi un responsable du groupe Sonatrach. S'exprimant sur les ondes de la Radio algérienne, Rachid Zerdani, directeur conseiller du PDG de Sonatrach, a précisé que "cette étude sera réalisée dans un délai de six mois par le même consultant qui a mené l'étude initiale, à savoir Penspen". Le contrat relatif à la mise à jour de l'étude de faisabilité du TSGP a été signé le 11 février à Alger, à l'issue de la quatrième réunion ministérielle tripartite de suivi du projet. Le consultant chargé de l'étude devra principalement actualiser les modèles d'estimation, tout en tenant compte de l'évolution du marché gazier et de ses perspectives, a souligné le responsable. Cette nouvelle étude, dont le coût est estimé à plus d'un million de dollars et qui sera financée par les trois compagnies pétrolières nationales des pays concernés (Sonatrach, Sonidep et NNPC),

portera sur deux volets principaux : commercial et technique. Le volet commercial concernera les volumes de gaz à exporter depuis le Nigeria ainsi que les perspectives de la demande européenne. Quant au volet technique, il inclura la révision du tracé, les spécifications du gaz exporté, la capacité du gazoduc et le nombre de stations de compression à installer. La mise à jour concernera également le coût d'investissement, selon M. Zerdani insistant sur le fait que l'étude devra intégrer toutes les optimisations possibles pour réduire ce coût. En outre, l'étude couvrira le planning du projet, en précisant la durée nécessaire pour chaque étape, l'impact environnemental (effets sur les zones désertiques, émissions de CO2, etc.), l'impact social, l'évolution des législations relatives aux hydrocarbures dans les trois pays concernés et sur le marché européen. Selon le responsable, cette étude permettra de définir les stratégies d'accélération de la réalisation du projet, afin d'entamer l'exploitation du TSGP dans les meilleurs délais.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Le prix du pétrole augmente mais...

Les prix du pétrole ont légèrement augmenté mercredi en raison de perturbations de l'offre aux États-Unis et en Russie. Une attaque de drone ukrainien a réduit de 30 à 40 % les flux du Caspian Pipeline Consortium, tandis que le froid menace la production pétrolière du Dakota du Nord. Les marchés attendent également des éclaircissements sur les négociations de paix en Ukraine, alors que les États-Unis et la Russie envisagent de nouvelles discussions. Par ailleurs, Israël et le Hamas entament des pourparlers sur un cessez-le-feu à Gaza. Cependant, l'annonce par Donald Trump de droits de douane de 25 % sur certains produits, dont les automobiles et semi-conducteurs, pourrait peser sur la demande de carburant. Le Brent s'échange à 76,04 \$ (+0,3 %) et le WTI à 72,08 \$ (+0,3 %). Au demeurant, les prix du pétrole ont augmenté mardi après la diffusion de rumeurs, rapidement démenties par un responsable russe, selon lesquelles l'OPEP+ pourrait une nouvelle fois repousser la hausse programmée de sa production d'or noir malgré les appels du président américain Donald Trump à baisser les prix, rapporte 'Bloomberg' en citant des délégués. Cependant, le vice-Premier ministre russe, Alexander Novak, a rapidement réfuté cette hypothèse, bien que l'idée ait persisté sur le marché, selon l'analyste John Evans de PVM. Le plan actuel de l'OPEP+ prévoit une augmentation graduelle de 2,2 millions de barils par jour, à raison de 120 000 barils supplémentaires chaque mois pendant 18 mois, à partir d'avril. La question de l'augmentation de la production de l'OPEP+ est particulièrement surveillée depuis que Donald Trump, après son élection, a appelé le cartel à produire davantage pour faire baisser les prix du pétrole. Cependant, l'OPEP+, et notamment l'Arabie saoudite, poursuit une stratégie de réduction de l'offre pour maintenir des prix rentables à long terme. En effet, certains délégués de l'OPEP+ estiment que les conditions actuelles du marché sont trop fragiles pour augmenter la production, bien qu'aucune décision finale n'ait été prise. Le groupe reste divisé sur la manière de procéder et une décision pourrait être prise dans les semaines à venir. La question de l'augmentation de la production de l'OPEP+ est particulièrement surveillée depuis que Donald Trump, après son élection, a appelé le cartel à produire davantage pour faire baisser les prix du pétrole. Cependant, l'OPEP+, et notamment l'Arabie saoudite, poursuit une stratégie de réduction de l'offre pour maintenir des prix rentables à long terme.

GECF

Le gaz naturel, un levier clé pour l'économie numérique

Le gaz naturel représente un levier essentiel pour soutenir l'économie numérique, a indiqué le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, soulignant que la recherche et les opérations d'Intelligence artificielle (IA) consomment plus d'énergie que les méthodes conventionnelles. S'exprimant lors d'une table ronde sur le gaz naturel, organisée dans le cadre du Salon du pétrole d'Égypte (EGY-PES2025) qui se tient au Caire, M. Hamel a expliqué que la demande mondiale d'électricité pour les centres de données devrait passer de 400 TWh à plus de 1.000 TWh d'ici 2030, rapporte le GECF sur son site-web. Pour M. Hamel, le gaz naturel apparaît dans ce contexte comme "une solution cruciale, car il fournit une électricité à la demande, évolutive et rentable, garantissant que les centres de données ne connaissent jamais de pénuries d'approvisionnement ou d'instabilité".

Salon Equipe Auto à la Safex

L'automobile à l'honneur en dépit des restrictions

Par Nadira FOUAD

Plus de 300 exposants dont 80% d'internationaux issus d'une vingtaine de pays participent à l'événement annuel «Equip Auto» à la Safex à Alger. Pour cette édition, les responsables de cet événement nous exhibent les chiffres de 9 000 visiteurs soit un pourcentage de 8% de visiteurs internationaux, 320 exposants, 73% d'exposants internationaux sur un superficie de 12 000 m² de surface globale et la participation de 15 pays représentés au niveau des 5 pavillons nationaux officiels (Chine, France, Pologne, Turquie). Il s'agit d'équipements et accessoires pour les véhicules, Réseaux et services d'après-vente automobile, Carrosserie et peinture, Réparation, maintenance et dépannage, Equipements de garage, Lavage et aires de service, Lubrifiants et produits d'entretien, Pneumatiques, jantes et accessoires. Depuis le coup d'envoi officiel le 17 de ce mois au 20 Février les férus de l'automobile affluent quotidiennement pour s'enquérir des dernières nouveautés et pour constater de visu la disponibilité de la pièce détachée en dépit des restrictions imposées au secteur de l'automobile. Un vrai casse-tête pour les Algé-

riens. Au pavillon central de la Safex, pullulent des curieux dans les différents stands bien achalandés des dernières nouveautés pendant que d'autres jeunes curieux trouvent leur passion à prendre des selfies devant les plus grosses pointures des marques de voitures en attendant que le rêve se concrétise. Comme à l'accoutumée, les organisateurs misent sur cet événement et veulent gagner une plus large adhésion des citoyens à cet événement phare. En effet, ce salon est organisé par «Promo Salons Algérie», les fédérations de la FFC et de la FIEV. L'événement est devenu, au fil des éditions, depuis 2006, un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur de l'Aftermarket automobile. Ce carrefour annuel. Il représente une offre répondant aux attentes de plus de 9.000 visiteurs professionnels attendus (60% étant des prescripteurs ou décideurs influents), dans les secteurs de la distribution, import/export, réparation et maintenance, industrie, selon ses initiateurs rencontrés sur les lieux. "Le salon EQUIP AUTO ALGERIA est le seul Salon professionnel international de l'Aftermarket automobile en Algérie", insistent à dire ses responsables pour tous les types de véhicules (VL, VUL, PL, VI, Bus et autocars, 2

roues, Engins agricoles et de BTP). C'est incontestablement le lieu de rencontre entre fabricants, distributeurs et réparateurs à la recherche de nouveaux produits, services et partenaires. Pour ce qui est des participants étrangers on note la présence comme à l'accoutumée des Allemands, en force avec leurs engins, leurs camions et autres nouveautés au service de l'industrie. Les délégations européennes venues spécialement d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Turquie, du Portugal commercialisent les salons dans leurs pays respectifs. Cette 18ème édition du salon «Equip Auto Algeria», l'événement incontournable de l'après-vente automobile et de la maintenance en Afrique du Nord, réunit plusieurs opérateurs importants activant dans le domaine de la sous-traitance, de l'après-vente et de la maintenance automobile, organisé par la société Promo salons, se déroule du 17 au 20 février 2025 au pavillon central. «Equip Auto Algeria» 2025 regroupe plus de 300 exposants, dont 62 algériens, avec une présence de plus de 50 % de fabricants nationaux. L'événement voit la présence de trois grands pavillons internationaux représentant la Chine, la Turquie et la Corée du Sud.

Commerce extérieur

Nouvelle ligne de transport de fret aérien entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, mardi à Alger, l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport de fret aérien destinée à l'exportation entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite, dans le cadre d'une batterie de mesures annoncées pour soutenir les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation. Lors d'une journée d'information sur "l'action interministérielle, un fondement essentiel pour le soutien aux exportations", M. Sayoud a précisé qu'en plus de l'ouverture de l'exportation des marchandises vers l'Arabie Saoudite, il sera procédé, mars prochain, à l'activation de la commission de transport algéro-saoudienne pour renforcer la coopération dans le domaine du transport entre les deux pays. Par ailleurs, le ministère des Transports œuvre à l'ouverture d'une ligne de transport de fret maritime reliant l'Algérie à Doha (Qatar), via la Tunisie, la Libye, l'Égypte et l'Arabie Saoudite, selon le ministre, qui a indiqué que cette ligne "pourrait être lancée l'été prochain", sachant que le travail est en cours pour définir les ports où les navires feront escale et ajuster les aspects techniques. Le ministère s'emploie également à dynamiser la ligne maritime vers Nouakchott et Dakar, ayant vu effectué "11 voyages depuis son lancement (en 2022)". En vue de développer l'activité portuaire, notamment dans les grands ports, M. Sayoud a fait état du lancement d'une opération d'importation d'équipe-

ments d'une valeur de 200 millions USD, soulignant que les premiers équipements sont déjà arrivés dans plusieurs ports. Il a également annoncé la relance de l'activité d'exportation par route vers les destinations africaines, conformément à l'accord conclu entre le groupe Logitrans et le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Ainsi, le groupe affectera des camions pour transporter les produits vers les marchés africains, fournira des conteneurs frigorifiques pour l'exportation des marchandises et des produits agricoles frais et périssables, et mettra les différentes bases logistiques à la disposition des exportateurs en vue de préparer leurs marchandises destinées à l'exportation. Le ministre a, en outre, annoncé le lancement de la mise en œuvre du système douanier de transit simplifié terrestre et aérien (DSTR et DST), à l'effet de prendre en charge l'ensemble des questions liées au chargement et au transport des marchandises destinées à l'exportation à travers toutes les wilayas du pays. De son côté, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Mohamed Boukhari a rappelé les efforts de l'Etat dans la promotion des exportations hors hydrocarbures, dont la prise en charge par le biais du fonds dédié à la promotion des exportations, de 50 % des frais de transport terrestre intérieur et international pour les produits destinés à l'exportation. Selon le nouveau dispositif de com-

pensation en faveur des exportateurs, l'Etat, à travers le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), prend en charge 50 % des frais de transport aérien international, quelle que soit la distance, a ajouté M. Boukhari. Le champ d'action a été élargi conformément à l'accord conclu entre le FSPE et Air Algérie Cargo, en vue de faciliter le chargement des marchandises destinées à l'exportation vers diverses destinations internationales, a-t-il précisé. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa a souligné que l'Algérie dispose d'un excédent de nombreux produits agricoles exportés à des prix compétitifs, précisant que le secteur agricole s'engage à approvisionner le marché local "régulièrement", outre l'exportation. Le président du CREA, Kamel Moula, a, de son côté, salué ce qu'il a qualifié de "décision historique", relative à l'adoption du système de travail 24/24H au niveau des ports, appelant les banques à leur emboîter le pas, à travers l'ouverture de leurs agences les samedis. Au niveau de l'Aéroport international Houari Boumediene, les ministres et les délégations les accompagnants, ont procédé à l'ouverture d'un bureau de liaison commerciale et d'un service destiné aux exportateurs, au terminal Ouest (T4), qui sera opérationnel 7/7J, en vue de renforcer la communication avec les exportateurs, et fournir les informations sur les produits et services de fret.

Jeûne durant le Ramadhan

L'avis du médecin recommandé pour les diabétiques

Les risques du jeûne pour certains diabétiques durant le Ramadhan ont été rappelés, mardi à Alger, lors d'une session de formation destinée aux journalistes, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de se référer à l'avis du médecin traitant. Intervenant sur la thématique du "Diabète et Ramadhan", le Pr Samir Aouiche, Chef d'unité du service de Diabétologie du CHU "Mustapha Pacha", a fait savoir qu'il est "déconseillé aux personnes atteintes de diabète et présentant des risques de jeûner". Il a toutefois indiqué que "pour les personnes qui tiennent, en dépit de l'avis de leurs médecins traitants, à observer le jeûne et dont le tableau clinique ne révèle que des risques modérés, elles

peuvent le faire, tout en étant sous surveillance médicale continue". Rappelant que les diabétiques jeûneurs risquent l'hypoglycémie avant la rupture du jeûne, il a mis en garde ceux qui présentent une forme asymptomatique de leur pathologie, précisant que "la décision de jeûner doit impérativement être prise par le médecin traitant, en fonction d'un nombre de facteurs propres à chaque cas". Il a précisé qu'il s'agit du type de diabète (le 1 ou le 2), des médicaments prescrits, de présence de complications et/ou de comorbidités, de la nature du travail exercé et de l'expérience du précédent Ramadhan. Il a souligné à ce propos, qu'"une bonne évaluation des risques chez chaque patient ainsi que

la surveillance glycémique contribuent à une gestion efficace de la pathologie". Le spécialiste a recommandé aussi une auto-surveillance de la glycémie (ASG) tout au long de la journée, soit durant le jeûne et après l'avoir rompu, conseillant aux jeûneurs d'"interrompre leur jeûne en cas d'hypoglycémie, d'hyperglycémie, de déshydratation...etc". De même qu'il a préconisé une "éducation thérapeutique structurée", dispensée par le médecin notamment s'agissant de privilégier une alimentation équilibrée, plus riche en fibres qu'en sucre et en gras, afin d'éviter des perturbations de la glycémie (généralement une hyperglycémie) et autres désagréments après la rupture du jeûne.

Période du 13 au 18 février

Des tentatives d'introduction de plus de 7 qx de kif traité déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de sept (7) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 13 au 18 février, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 13 au 18 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de "la lutte antiterroriste et au cours d'une opération qualitative à In Guezzam en 6e Région militaire (RM), des détachements de l'ANP ont récupéré 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 1 fusil-mitrailleur, une quantité



de munitions et d'autres effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction

de 7 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 39,4 kilogrammes de cocaïne et 118067 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 420 individus et saisi 22 véhicules, 318 groupes électrogènes, 258 marteaux-piqueurs, 12 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

CNDH

Le rapport 2024 soumis au président de la République en juin prochain

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Abdelmadjid Zaalani a indiqué, mardi à Alger, que le rapport annuel 2024 sur la situation des droits de l'Homme en Algérie sera soumis au président de la République au mois de juin prochain. Invité du Forum du quotidien El Moudjahid, M. Zaalani a précisé que ce rapport comporte plusieurs propositions du CNDH à même de renforcer les acquis réalisés en matière des droits de l'Homme". Parmi les axes abordés par le rapport figurent "le phénomène de la violence, sous toutes ses formes, la drogue dans le milieu des jeunes"

et "la mise en place de mécanismes d'application des lois garantissant les droits de la femme dans tous les domaines", a-t-il expliqué. A cette occasion, le président du CNDH a évoqué "les nombreuses avancées" réalisées par l'Algérie en matière de renforcement et de protection des droits de l'Homme, et ce, a-t-il dit, grâce "aux garanties consacrées par la Constitution de 2020, ayant conduit à la révision de plusieurs lois et législations consacrant le principe de la démocratie participative et le respect des droits individuels et collectifs". "Les lois promulguées au cours des dernières années et celles en cours

d'élaboration ont favorisé le renforcement et la consécration des principes des droits de l'Homme en Algérie", a-t-il affirmé. Le président du CNDH a salué "les acquis de la diplomatie algérienne, ainsi que son retour en force au double plan régional et international". Concernant les explosions nucléaires menées par la France coloniale en Algérie, M. Zaalani a indiqué que "la responsabilité de la France aujourd'hui ne se limite pas uniquement au devoir de reconnaissance de ces crimes et de réparation pour les victimes, mais touche aussi à la décontamination des zones qui furent le théâtre de ces explosions".

Douanes

Saisie de près de 29 kilos de cocaïne à Chlef

Les agents de la brigade régionale de lutte contre la fraude et la contrebande, ainsi que la brigade mobile de la direction régionale des douanes de Chlef, ont réussi à saisir 28 kg et 737 grammes de cocaïne. Dans un communiqué publié ce mercredi par la Direction générale des douanes révèle que «l'opération a eu lieu lors d'un contrôle routier, le 23 décembre 2024, où une fouille minutieuse d'un véhicule de tourisme a permis de découvrir cette quantité importante de drogue soigneusement dissimulée dans le réservoir de carburant». La même source a ajouté que «l'opération a abouti à l'arrestation de deux individus, qui ont été déférés aux autorités judiciaires compétentes».

In-Amenas

Plus de 100.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère saisis

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'In-Amenas, relevant de la sûreté de wilaya d'Illizi, ont saisi, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, plus de 100.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité. L'affaire a été traitée sur la base d'informations indiquant qu'un individu utilisait son local commercial pour le stockage et la commercialisation de tabac (cigarettes) de contrebande, précise le communiqué. Dans ce cadre, les éléments de la police judiciaire, lors d'une série de contrôles inopinés effectués dans huit commerces dédiés à la vente de produits alimentaires en coordination avec les services du commerce et des services agricoles (médecin vétérinaire) de la wilaya, ont trouvé dans l'un d'entre eux des quantités de cigarettes de fabrication étrangère issues de la contrebande. L'opération s'est soldée par la saisie de 102.000 paquets de cigarettes de fabrication étrangère ainsi que 400 unités de tabac à chiquer périmé, de marque inconnue, en plus de l'arrestation d'un quadragénaire, a-t-on ajouté de même source. Après achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant les juridictions territorialement compétentes, a conclu le communiqué.

Lutte contre la Drogue Khenchela

Saisie de plus de 40.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chechar (Khenchela) ont saisi 40.140 capsules de psychotropes et arrêté deux (2) individus, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Selon cette source, les policiers ont agi sur la base d'informations signalant l'arrivée sur le territoire de la wilaya d'un camion en provenance d'une wilaya voisine, chargé d'une importante quantité de substances psychotropes et faisant route vers l'est du pays. Le plan mis en place par la BMPJ de Chechar a permis d'intercepter le véhicule en question à bord duquel circulaient 2 individus âgés de 22 et de 35 ans, a-t-on ajouté, précisant que la fouille du camion a permis la découverte de 40.140 capsules de psychotropes soigneusement dissimulées. Les deux suspects ont été arrêtés. Un dossier criminel a été établi avant la présentation des deux individus devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF : 415034000045205

Réalisation et équipement d'un lycée type 800 à la commune de Naama Ouest.

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 08/2025 (2^{ème})

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour Réalisation d'un lycée type 800 à la commune de Naama Ouest scindé en lot suivant :

Lot N°08 : Eclairage Extérieur + Poste Transformateur (GC + PT)

- Les entreprises remplis les conditions d'éligibilité suivante :

CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

1. Capacités professionnelles :

- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) ou plus comme activité principale en « bâtiment » valable le jour de l'ouverture des plis. Avec Code électricité est exigé

2. Capacités Financières :

- Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50.000.000.000DA. justifier par attestation d'activité C20. + les Bilans fiscaux

✓ Si le délai de réalisation dépasse les dix (10) mois l'offre sera rejetée.

intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la D.E.P Naama ,

- Les offres doivent être déposées au niveau de la D.E.P Naama – Bureau Secrétariat de la direction – sous enveloppe fermée ne portant que la mention « soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2025 (2^{ème}) « Réalisation d'un lycée type 800 à la commune de Naama Ouest. » **Lot N°08 : Eclairage Extérieur + Poste Transformateur (GC + PT)**

et contenant trois enveloppes séparées dans un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, dont la liste détaillée ci-après :

A) La première enveloppe : (Dossier de candidature) contient :

- 1/ Déclaration de candidature remplie cachetée et signée.
- 2/ Déclaration de probité remplie, datée, cachetée et signée.
- 3/ Copie certifiée portant sur le statut juridique de l'entreprise. Le cas échéant
- 4/ Attestation des pouvoirs habilitant les personnes à engager (dans le cas de société ou de groupement).
- 5/ Exemple du protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint et solidaire.
- 6/ Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle En bâtiment principale.
- 7/ Copie des bilans financiers des trois dernières années, « joindre attestation d'activité C20 ».
- 8/ Copie de l'attestation de solvabilité Bancaire.
- 9/ Le Personnel de l'entreprise justifié par la mise à jour CNAS, l'encadrement technique spécialisé (Ingénieur, Architecte...) justifié par l'attestation d'affiliation + Diplômes + CNAS en cours de validité le jour d'ouverture des plis pour la poursuite des travaux.
- 10/ Copies des références professionnelles du partenaire cocontractant justifiées par des attestations de bonne Exécution des travaux de mêmes natures délivrées par les maîtres de l'ouvrage « en indiquant les montants » les bons de commande, ODS ou autre pièces ne sont pas considérés.

11/ Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives (cartes grises ou récépissé au nom de l'entreprise + Assurances pour le matériel roulants valides jour d'ouverture des plis, attestation de constat de huissier valide pour le matériel non roulant ou factures d'achat au nom de l'entreprise).

NB : Dans le cas où le casier judiciaire ne comporte pas la mention « néant », il faut joindre une copie du casier judiciaire valide et du jugement du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

B) La Deuxième enveloppe : (Dossier de l'offre technique) contient :

- 01/ Déclaration à souscrire remplie cachetée et signée.
- 02/ Le cahier des charges (coté et paraphé) sans les pièces figurants dans l'offre financière dossier de Candidature et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

C) La Troisième enveloppe : (Dossier De L'offre Financière) contient :

- La lettre de soumission remplie cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie cachetée et signée.
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) remplie cachetée et signée.

La durée de préparation des offres est de Dix (10) jours à compter de la date de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00. - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis prévues à 14 :00 h. en présence des soumissionnaires qui désirent y assister à l'adresse: Direction des équipements publics de la wilaya de NAAMA SISE A BOULEVARD Ain bekhili à côté de la Daira de Naama , Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de trois (03) mois augmentée de la durée de la préparation des offres à partir de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002836 20.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE SIDI M HAMED BEN ALI
COMMUNE DE BENI ZENTIS
Numéro d'immatriculation Fiscal : 0984305142517

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément à la disposition de la Loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Conformément aux disposition de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'APC de commune de Beni Zentis informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participé à l'avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de Capacités minimales N° 06/2024 du 01/12/2024 , relative au projet : **Réhabilitation Du Chemin Reliant RN 90 et Douar Ouzazaa Sur 1500 ML Commune de Beni Zentis** , Compte tenu de l'Annulation de l'Attribution Provisoire émise le 08/01/2025 et après Réévaluation des Offres , l'opération ont attribué Provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	Projet	Entreprise	Délais	Note Technique /90	Montant En TTC	Observation
01	Réhabilitation Du Chemin Reliant RN 90 et Douar Ouzazaa Sur 1500 ML Commune de Beni Zentis	EURI. FTPH BELARBI - Mostaganem	90 Jours	64,00	33 462 800,00 DA	Moins disant après pré qualification

Matricule fiscal de l'entreprise : 000227078237111

Tous les soumissionnaires intéressés par le présent avis et désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques sont invités à se rapprocher du siège de l'APC de Beni Zentis dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux quotidiens

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel sus mentionné Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans les 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux quotidiens.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002495 20.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 408015000031086

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°.....01...../SEERR/DTP/2025

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet portant l'intitulé

LOT 01 : TRAVAUX DE RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS, REFECTION DE LA GLISSIERE EN BETON ARME SUR LA RN 11
LOT 02 : TRAVAUX DE RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS, MISE EN PLACE ET REFECTION DE LA GLISSIERE EN BETON ARME ET METALLIQUE SUR LA RN 02

Pour participer à cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

Pour lot N°01 :

- ✓ avoir un certificat de qualification et de classification en travaux Publics, activité principale, catégorie quatre (04) et plus (en cours de validité).
- ✓ Avoir réalisé, au mois un (01) projet de route (réalisation, réhabilitation, remise en état, renforcement, Élargissement), d'un linéaire supérieur ou égale quatre (04) kms ou un montant de projet équivalent à la somme de 25.000.000,00 DA en TTC pour chaque projet, justifié par les attestations de bonne exécution signées par le maître d'ouvrage publique.
- ✓ Justifier la réalisation d'une moyenne de chiffre d'affaires des 03 dernières années supérieure ou égal de 10.000.000,00 DA justifier par les bilans visé par les services des impôts.

Pour lot N°02 :

- ✓ Les entreprises soumissionnaires doivent avoir un certificat de qualification et de classification en travaux Publics, activité principale, catégorie quatre (04) et plus (en cours de validité).
- ✓ Avoir réalisé au mois, un (01) projet de route (réalisation, réhabilitation, remise en état, renforcement, Élargissement), d'un linéaire supérieur ou égale quatre (04) kms ou un montant de projet équivalent à la somme de 45.000.000,00en TTC et/ou un (01) projet de fourniture et pose de glissière en béton armé ou glissière métallique d'un linéaire supérieur ou égale 6000 ml pour chaque projet. Justifié par les attestations de bonne exécution signées par le maître d'ouvrage publique.
- ✓ Justifier la réalisation d'une moyenne de chiffre d'affaires des 03 dernières années supérieure ou égal de 30.000.000,00 DA justifier par les bilans visé par les services des impôts.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, 2ème étage, Boulevard Mimouni Lahcene – Oran -

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires citées à l'article 09 du présent cahier des charges (contenu du dossier de soumission) :

Dossier de candidature (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
L'offre technique comprendra (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
L'offre financière comprendra : (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
Les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran 2^{ème} étage –Bd Mimouni Lachen –Oran- en (02) deux enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE
N°.....01...../SEERR/DTP/2025

LOT 01 : TRAVAUX DE RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS, REFECTION DE LA GLISSIERE EN BETON ARME SUR LA RN 11
LOT 02 : TRAVAUX DE RECHARGEMENT DES ACCOTEMENTS, MISE EN PLACE ET REFECTION DE LA GLISSIERE EN BETON ARME ET METALLIQUE SUR LA RN 02
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) JOURS à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- ✓ Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ✓ L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Directeur

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531002816 20.02.2025

Approvisionnement en huile et café

Retour à la normale à Oran

Par B. Habib

Un retour à la normale de l'approvisionnement du marché local en produits stratégiques comme huile de table et le café est constaté depuis au moins deux jours. L'huile de table est disponible dans les grandes surfaces commerciales alors que le café auparavant en manque, commence à inonder les supérettes. Des sources du secteur de commerce ont dévoilé récemment les mesures prises à l'effet de parer aux pénuries et assurer la stabilité des prix. L'une de ces mesures a consisté en une «augmentation» de la distribution sur le marché local de la quantité d'huile de table produite «de 2000 à 2800 quintaux par jour». Il en est de même pour le café dont les quantités journalières distribuées ont été revues à la hausse et dépassent les 400 ou 500 quintaux jour. Les consommateurs semblent avoir renoué depuis mardi avec leur approvisionnement quotidien en produits de consommation de base à quelques jours du mois de ramadhan. Ces mesures ont vite permis aux citoyens d'entrer dans le vif du sujet concernant notamment les approvisionnements de leurs besoins vitaux. Ce retour à la normale de l'approvisionnement du marché local est intervenu au prix d'une organisation «bien précise et planifiée» pour contrecarrer le spectre de certaines per-



turbations dues à un «dysfonctionnement» de la chaîne de distribution à laquelle s'ajoute l'abus de la consommation par les ménages ce qui a nécessité le recours par l'injection dans le marché de quantités supplémentaires importantes d'huile de table et de café afin de satisfaire la clientèle, a souligné un responsable au grand dam des spéculateurs. Ces

décisions visent à garantir l'approvisionnement régulier du marché à l'approche du mois sacré et à renforcer la confiance des consommateurs et des citoyens dans l'ensemble, vis-à-vis des mécanismes de contrôle et de régulation du marché mis en place par l'Etat par le biais du ministère de commerce intérieur et de la régulation du marché national.

A l'occasion du 05 juillet

Distribution de plus de 6.300 logements de différentes formules

Plus de 6.300 logements relevant des différentes formules devront être distribués dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la commémoration du 63e anniversaire de l'indépendance et de la Fête de la jeunesse, a annoncé, dimanche, le wali d'Oran, Samir Chibani. S'exprimant sur les ondes de la Radio régionale d'Oran, M. Chibani a précisé que « 6.310 unités de logement

de différentes formules seront distribuées, la majeure partie étant dédiée aux logements publics locatifs (LPL) de type 3 pièces dans diverses communes de la wilaya, y compris pour les bénéficiaires des dossiers à points, au profit des habitants de la commune d'Oran, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la Jeunesse ». A la faveur de cette

opération, la daïra d'Oran bénéficiera de 1.500 logements publics locatifs, destinés aux postulants des dossiers à points, 1.000 unités similaires à Oued Tlalat, 400 unités pour la commune de Oued Tlalat, ainsi que 100 unités pour les communes de Tafraoui, Boufatis, El-Braya et d'autres communes, en plus d'un autre quota relevant des formules logement promotionnel aidé (LPA) et location-vente (AADL). Le wali a ajouté que les services des daïras concernées entameront l'examen des dossiers, soulignant que les logements «seront distribués à leurs bénéficiaires le 5 juillet prochain ». Le premier responsable de l'exécutif local a, d'autre part, fait savoir que « l'ensemble des logements publics locatifs gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont achevés et sont actuellement dans la phase de finition extérieure, comprenant la réalisation de trottoirs, de routes, de l'éclairage public et des aires de jeux pour enfants ». A titre de rappel, depuis janvier de cette année, 362 familles occupant des logements précaires implantés dans les quartiers d'El-Makkrani, Mahieddine, El-Hamri, Sidi El Houari, El-Khaldia et El-Mokrani ont été relogées dans des logements décentes dans les pôles urbains des communes de Oued Tlalat et Belgaïd, ainsi que dans le site des 1.201 logements publics locatifs à la cité Pépinière dans la commune de Bir El Djir.

Eradication de l'habitat précaire

Relogement de 32 familles

Quelque 32 familles d'Oran ont récemment été relogées dans des logements neufs situés dans la commune de Misserghine, selon les services de la wilaya. Cette opération, supervisée par les autorités locales, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à éradiquer les logements précaires et à offrir des conditions de vie décentes aux habitants. Les familles concernées, qui vivaient auparavant dans des habitations vétustes du quartier historique de Sidi El-Houari, ont été transférées vers le quartier Moudjahid Achouri Ahmed à Misserghine. Ce site, qui compte 900 logements sociaux, a été accueilli avec enthousiasme par les bénéficiaires. Pour mener à bien cette opération, les autorités ont mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles, avec la participation des services de la daïra, de

l'APC d'Oran, des directions de l'habitat, de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière, ainsi que des services de sécurité. Depuis janvier 2024, ce sont au total 267 familles issues de Sidi El Houari qui ont été relogées dans des logements décents à Misserghine. Par ailleurs, une commission chargée des recours a examiné 92 demandes, en acceptant 35, tandis que 51 ont été rejetées, principalement parce que les demandeurs ne résidaient pas dans le quartier concerné. À l'échelle de la wilaya d'Oran, plus de 350 familles ont été relogées depuis le début de l'année. Parmi elles, on compte des habitants des quartiers El-Hamri, El Makkari, Mahieddine, Oussama et El-Khaldia. Ces familles ont été installées dans les pôles urbains de Oued Tlalat et Belgaïd, ainsi qu'à la cité de la Pépinière, dans la commune de Bir El Djir.

A quand la libération de l'espace public ?

Il semble que le phénomène de l'occupation du domaine public qui pourtant exige une autorisation délivrée conformément à un arrêté communal, qui autorise les particuliers à occuper provisoirement une superficie n'excédant pas le tiers de la totalité de la surface des trottoirs. Cependant, ces autorisations sont exceptionnelles et reposent toujours sur une décision administrative autorisant expressément l'occupation exclusive d'une portion du domaine public. Toutes les ruelles sans exception sont touchées par ce phénomène frappant. De nombreux commerçants refusent toujours de rompre avec ces pratiques à la fois illégales et provocantes. Ils n'ont ni l'autorisation pour occuper le trottoir ni le droit de squatter les lieux de stationnement des voitures. Une façon de dire haut qu'ils sont "couverts" pour oser s'adonner à ces pratiques, sans oublier aussi les marchands ambulants qui, malgré les efforts des autorités locales, continuent à semer l'anarchie et à différents moments de la journée dans plusieurs points de la ville. Les commerces de fruits et légumes, les cafés, les crémeries et autres commerces ont pris la fâcheuse habitude d'envahir l'espace public occupant le trottoir réservé au passage des piétons. Outre ces commerces qui gênent les piétons, pots de fleurs, chaises, tables et autres extensions anarchiques occupent les trottoirs et espaces publics sans aucune vergogne au détriment des citoyens contraints à marcher sur la chaussée à leur risque et péril. Ces commerçants fructifient leur capital au détriment des citoyens. Ils étendent leurs commerces en grignotant sur l'espace public. Toutes ces activités génèrent des bénéfices sur un espace public exploité gratuitement. N'est-il pas urgent de réagir quand les communes se débattent dans des difficultés financières alors que leurs biens sont utilisés gratuitement par des commerçants et la prolifération incongrue de professions et de métiers dérangeants, tels que la ferronnerie, la mécanique, etc... dans tous les quartiers, sans égard au droit de la population. **Youcef Chaïbi**

Elevage du tilapia rouge

Formation au profit des unités de production agricole



Une session de formation destinée aux agents des unités de production agricole des wilayas de l'Ouest et du Centre a débuté, dimanche à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran. Cette formation concerne les unités de production agricole d'Oran, Tlemcen, Aïn Temouchent, Mostaganem, Relizane, Chlef, Aïn Defla, Alger, Blida et Tipaza, relevant de l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (EPE Spa DCAS) a-t-on appris auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Ces unités disposent de grands bassins adaptés à l'élevage du tilapia rouge, explique la même source, ajoutant que la formation, qui se poursuivra jusqu'au 20 février, comprend un volet théorique ainsi que pratique. L'encadrement de cette formation est assuré par des cadres du Laboratoire national de contrôle et d'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de l'hygiène des milieux, en plus de ceux de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture.

Naâma

Caravane de solidarité avec Ghaza

Une caravane de solidarité, chargée de diverses aides destinées aux habitants de Ghaza, a pris le départ, lundi après-midi de la wilaya de Naâma. Le lancement de cette caravane initiée par le Comité de wilaya du Croissant Rouge algérien a été supervisé par le wali de Naâma, Lounes Bouzegza, depuis le siège de la wilaya. Le convoi se compose de cinq camions de gros tonnage transportant des aides humanitaires comprenant des denrées alimentaires, des produits médicaux, des matelas, des couvertures et d'autres biens collectés sous l'égide des services de la wilaya, en coordination avec le Comité du Croissant Rouge algérien et la direction des Affaires sociales et de la Solidarité de la wilaya (DASS), indique-t-on. La caravane s'est dirigée vers le Centre national de collecte des aides pour le peuple palestinien, situé dans la zone industrielle de la wilaya de Blida. Le wali a déclaré à la presse que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mobilisation solidaire pour soutenir le peuple palestinien de Ghaza, qui vit des conditions humaines difficiles en raison de l'agression sioniste. Le président du Comité du Croissant-Rouge algérien de Naâma, Mustapha Bouzerouata, a fait savoir que cette campagne de solidarité avec le peuple palestinien a vu la participation de commerçants, d'entrepreneurs, de bienfaiteurs et d'associations.

Relizane

Plus de 200 étudiants formés dans le domaine de l'entrepreneuriat

L'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat de Relizane a formé plus de 200 étudiants porteurs de projets dans le domaine de l'entrepreneuriat, au cours de l'année 2024, a-t-on appris, lundi, auprès de cette agence locale. Le directeur de l'agence, Sofiane Kheriche, a précisé dans une déclaration à l'APS que 215 étudiants porteurs de projets ont été formés au Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université « Chahid Ahmed Zabana » de Relizane, à travers neuf sessions de formation organisées au cours de l'année écoulée. De son côté, la commission locale d'étude du financement des projets, au sein de l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat de Relizane, a reçu 40 dossiers de porteurs de projets parmi les étudiants formés et a donné son accord pour financer 19 projets, a précisé M. Kheriche. Le responsable a également souligné que les porteurs de projets retenus ont bénéficié de la formation au Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université « Chahid Ahmed Zabana », insistant sur le fait que la formation est « obligatoire » pour bénéficier du financement de l'agence. A noter que cette agence a récemment signé un accord avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le but de promouvoir et développer l'entrepreneuriat dans ce secteur, en encourageant les stagiaires et les diplômés à créer leurs propres entreprises. L'accord signé entre les trois instituts nationaux spécialisés dans la formation professionnelle de la wilaya et l'agence de wilaya d'appui et de développement de l'entrepreneuriat vise à établir des centres de développement de l'entrepreneuriat au sein des établissements de formation et d'enseignement professionnels pour encourager la création et le développement de projets de petite envergure. Cette initiative contribue également à « renforcer la politique de formation entrepreneuriale visant à stimuler l'esprit d'initiative et à encourager les stagiaires et les formés à créer des entreprises qui vont réussir et durables qui répondent aux besoins du marché national et participent au développement économique », a souligné M. Kheriche.

Commémoration de la journée du Chahid à Sidi Bel Abbes

Fidélité, continuité et développement

Par Mohamed Nouar

S'inscrivant dans la continuité des objectifs tracés par les symboles de la lutte armée pour l'indépendance et la liberté du peuple Algérien, avec un retour au passé, la commémoration de la mémoire depuis sa consécration en 1989 témoigne d'une volonté pour la fidélité et la continuité, a été concrétisée sur le terrain, durant la journée mardi 18 février, en présence des autorités locales de la wilaya civiles et militaires, par une pensée pieuse et une prosternation devant le courage et la loyauté de ces valeureux martyrs qui ont donné leur vie, non seulement pour une Algérie libre indépendante et souveraine et de marquer de leur sang la création de l'organisation spéciale «OS» qui a été le prélude de la lutte armée mais aussi de faire de cette date, en 1957, une vérité de la question algérienne devant l'assemblée générale des nations unies... Le 35ème anniversaire de la journée du Chahid a été célébré à Sidi Bel Abbes avec solennité et ferveur. Cette journée, dédiée à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale, a été marquée par une série d'événements et d'initiatives visant à honorer leur sa-

crifice et à perpétuer leur héritage. Les autorités locales, avec à leur tête le premier responsable de l'Exécutif Hadji Kamel ainsi que les représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile, se sont rendus à Sfifef, une daïra située à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, pour un moment de recueillement et de communion pour la 35ème bougie de la journée du Chahid. Des gerbes de fleurs ont été déposées à la place des martyrs, symbole de la reconnaissance de la nation envers ceux qui ont donné leur vie pour l'indépendance de l'Algérie. L'occasion a été pour les responsables d'inaugurer et de lancer plusieurs projets de développement, témoignant de l'engagement des autorités à améliorer les conditions de vie des citoyens et à promouvoir le développement local. Parmi ces projets, on peut citer, la réhabilitation et la mise en service de la place des martyrs de Sfifef, lieu de mémoire et de rassemblement, l'inauguration d'une école primaire portant le nom du Chahid Guerab El Habib, symbole de l'importance accordée à l'éducation et à la transmission des valeurs patriotiques aux jeunes générations, la mise en service de la rénovation de l'adduction de transfert

d'eau de Bouhanifia vers Sfifef, un projet d'envergure qui permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable de la région. La délégation officielle a également sillonné d'autres communes de la wilaya, où des projets de développement sont en cours de réalisation. À M'Cid, l'accent a été mis sur le développement des infrastructures sportives, avec la visite du chantier destiné à la réalisation d'un stade communal en gazon synthétique. À Aïn Aden, un projet d'extension de l'école primaire El Asri Laredj a été visité, témoignant de l'engagement des autorités à offrir un environnement éducatif de qualité aux enfants. Enfin, à Boudjebaa El Bordj, une cantine scolaire a été mise en service et un projet d'extension du siège de l'APC a été visité, soulignant l'importance accordée à l'amélioration des services publics et des infrastructures de proximité. La commémoration du 18 février à Sidi Bel Abbes a été bien plus qu'un simple hommage aux martyrs. Elle a été l'occasion de réaffirmer l'attachement du peuple algérien aux valeurs de liberté, de justice et de solidarité, et de témoigner de la détermination des autorités à poursuivre le développement du pays dans tous les domaines.

Journée nationale du Chahid à Tissemsilt

Sous le signe du souvenir et de la fidélité

Par Abed Meghit

La wilaya de Tissemsilt a célébré, ce 18 février, la Journée nationale du Chahid. Les cérémonies officielles ont été présidées par le wali, M. Bouzaid Fethi, en présence des autorités locales et des représentants de la famille révolutionnaire. Les commémorations ont débuté au cimetière des martyrs Aïn S'fa dans la commune de Tissemsilt, où s'est déroulée la levée des couleurs et où une gerbe de fleurs a été déposée avec la lecture de la Fatiha, en présence des autorités civiles et militaires, des moudjahidine, des enfants de moudjahidine et des chouhada, des représentants des organisations de masses et du mouvement associatif. À cette occasion, des allocutions ont été prononcées par les représentants des organisations des moudjahidine et des enfants de chouhada. La délégation officielle s'est ensuite rendue sur le chantier de restauration du centre de torture Aïn S'fa sur une superficie de 4 100 m², pour un coût de 60.000.000,00 DA, dont le taux d'avancement est de 65% dont les travaux ont été lancés le 5 juillet 2024. Le premier magistrat de la wilaya, a saisi cette occasion pour exhorter les responsables en charge du projet, à activer la cadence des travaux de façon à respecter les délais de réalisation ainsi que la qualité surtout lors des travaux de finition. Dans la continuité des festivités, le wali a procédé à la pose de la première pierre lançant la réalisation du musée du moudjahid, qui sera construit à proximité du centre commercial « Family Shop », pour un délai de 11 mois, pour un coût de 173 515 989,00 DA. Profitant

de cette occasion, M. Bouzaid Fethi a donné le coup d'envoi des travaux de construction d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 100 000 tonnes sur une superficie de 5 Ha, a nécessité un investissement public de 8 550 000 000,00 DA, pour un délai de 28 mois. Ce projet, implanté aux abords de la Route nationale 14, s'inscrit dans la politique de renforcement de la sécurité alimentaire de la région. Ce nouveau projet, inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à doter le pays de structures de stockage des céréales, sachant que des centres de proximité de stockage sont également en cours de réalisation dans la wilaya pour être livrés dans les prochains mois. Ce centre de stockage de céréales de Tissemsilt, relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) sera prochainement raccordé au réseau ferroviaire, et ce, afin « d'augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales », ainsi qu'une voie secondaire sera projetée sur la RN 19. Dans le domaine social, le centre psychopédagogique pour enfants en situation de handicap mental a été baptisé du nom du Chahid Yahia Chawki, en hommage à son sacrifice. Par ailleurs, le wali, a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de deux établissements scolaires : d'un groupe scolaire de type 02 et d'un collège (base 06), dans le quartier Hassan Abdelkader. M. Fethi Bouzaid a procédé à l'inauguration d'une école primaire de type D (12 classes), baptisée au nom du chahid « Bouziane Mohamed Cherif, dit Redouane », à Sidi Khelifa, dont la première pierre a été posée le mois de Mars 2024, lors de la visite de tra-

vail et d'inspection du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi à Tissemsilt. M. Bouzaid Fethi a souligné l'importance de ces infrastructures pour répondre aux besoins croissants de la population scolaire, notamment dans les zones en expansion urbaine. Il a également annoncé que plusieurs autres établissements entreront en service dès la rentrée 2025-2026 afin d'alléger la surcharge dans certains établissements existants. Une cérémonie de distinction des élèves primés au championnat maghrébin de cross-country scolaire. Les élèves vainqueurs du championnat maghrébin de cross-country scolaire ont été honorés. Ils ont participé au 41e championnat maghrébin de cross-country scolaire, qui s'est tenu en Tunisie dans le cadre de la commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef. Ils ont représenté l'Algérie de la meilleure façon avec leurs résultats honorables, puisque la coureuse Rahrah Aya a remporté la deuxième place dans la catégorie junior, la même place remportée par le coureur Mahious Abdel Basset dans la catégorie junior. Le wali de Tissemsilt a félicité tout le monde pour leur honorable représentation du sport scolaire et leur souhaité davantage de succès et de brillance. Le wali de la wilaya a également visité la Grande Salle des Expositions de Tissemsilt. Tout au long de sa visite, M. Bouzaid Fethi a rencontré les habitants de la région, prenant le temps d'écouter leurs préoccupations. Il a assuré que leurs doléances seront étudiées en fonction des ressources disponibles et des priorités définies.

Ain Defla

De nouveaux espaces de vente en prévision du mois de Ramadhan

Des marchés de proximité de fruits et légumes et des points de vente de viandes rouge et blanche seront ouverts dans la wilaya d'Ain Defla en vue d'assurer la disponibilité des produits de large consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale du Commerce.

Le chef de service de la régulation des marchés à la direction du Commerce, Abed Bouchakour, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que plusieurs espaces commerciaux seront ouverts au niveau de plusieurs communes de la wilaya « en vue d'assurer la disponibilité des produits de large consommation durant le mois de Ramadhan ». M. Bouchakour a souligné qu'une dizaine de marchés de proximité de fruits et légumes sont prévus à travers la wilaya, ajoutant qu'il y a une possibilité d'organiser des caravanes commerciales pour permettre aux citoyens des communes isolées de s'approvisionner durant le mois sacré. A noter que des marchés de fruits et légumes sont ouverts depuis le début de la semaine en cours à Djendel, El Abadia et au chef-lieu de wilaya. Le reste des espaces seront ouverts avant le début du mois de Ramadhan. La direction du Commerce, en coordination avec la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a prévu également la mise en place de nou-



veaux points de vente de légumes secs et d'autres produits à l'instar de la semoule et de la farine, a-t-il ajouté. Le groupe agro-logistique « Agrolog » compte aussi ouvrir 2 points de vente de viandes rouge et blanche dans la wilaya, a-t-il fait savoir, précisant qu'à partir de ces points de vente le groupe va assurer l'approvisionnement de l'ensemble des communes. Le responsable a estimé que l'espace ouvert par le groupe « Agrolog » contribuera à réguler le marché local et à lutter contre la spéculation. Pour approvisionner le marché en produits de large consommation et principalement les produits subventionnés, à l'instar de l'huile, du sucre, de la semoule, du café, du lait en sachet et des viandes importées, les services de la direction du Commer-

ce ont pris toutes les mesures « nécessaires » depuis plusieurs mois, a encore fait savoir M. Bouchakour. Il a également relevé que les préparatifs ont été menés en coordination avec la Chambre d'industrie et du Commerce « Zeccar », le marché de gros des fruits et légumes de Bourached et les partenaires de la direction du Commerce, notamment l'association du consommateur et l'Union générale algérienne des commerçants algériens (UGCA). Par ailleurs, un dispositif de contrôle a été mis en place durant tout le mois de Ramadhan pour veiller aux bonnes pratiques commerciales et à la protection du consommateur en déployant plusieurs brigades dans l'ensemble des communes, a-t-on noté.

Boumerdes

21 projets de fermes aquacoles agréés depuis début 2024

Vingt et un (21) projets de fermes aquacoles marines ont été agréés depuis le début de l'année 2024 à ce jour, dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Sur ce total de projets, dont certains sont opérationnels et d'autres en cours de réalisation, 19 sont dédiés à l'élevage de la daurade royale et au loup de mer en cages flottantes et à l'élevage de moules, a indiqué le directeur de la pêche, Kadri Cherif, en marge d'une journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture. La capacité de production unitaire de ces fermes, une fois totalement opérationnelles, est de près de 700 ton-

nes de poisson/an, a noté le même responsable, soulignant que six (6) projets sont entrés dernièrement en exploitation, tandis que quatre (4) sont attendus à l'entrée en production cette année, et le reste ultérieurement. Sur un autre plan, M. Kadri a souligné l'entrée en exploitation, durant ces dernières années, dans le cadre de l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture, de près de 300 bassins d'irrigation agricole ensemencés avec des alevins de différentes espèces de poissons. Il a observé que 45 bassins et retenues collinaires, destinés à l'irrigation agricole, sont d'une capacité de 1.000 m³ d'eau, ce qui fait que leurs propriétaires bénéficient d'un accompagne-

ment du secteur dans différents domaines. D'ici à l'année prochaine, le secteur prévoit de réaliser une production dépassant les 50 tonnes de poissons par an, notamment du Tilapia rouge, au niveau de ces bassins. A noter que la journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture a été marquée, entre autres, par l'animation de communications axées, entre autres, sur l'élevage du Tilapia rouge. L'occasion a été aussi saisie pour la présentation d'expériences réussies dans le domaine et la tenue d'une exposition dédiée aux producteurs de Tilapia avec distribution d'alevins à des agriculteurs pour les ensemencer dans leurs bassins d'irrigation.

El Tarf

260 millions de dinars pour l'aménagement de 07 zones d'activités

Un budget de 260 millions de dinars a été mis en place, dans la wilaya d'El Tarf, pour l'aménagement de sept (7) zones d'activités industrielles, a indiqué, lundi, le chef du service de la promotion des investissements et du développement industriel à la direction de l'industrie, Faouzi Harizi. L'aménagement de ces zones, situées dans les communes de Ben M'hidi, de Dréan, de Chatt, d'El Kala et de Bouhadjar, sera entamé dès l'achèvement des

procédures administratives liées aux cahiers des charges et leur approbation par la commission de wilaya compétente, a ajouté le même responsable. L'aménagement de ces zones d'activités comprend, notamment, l'ouverture des routes et leur revêtement, la réalisation des réseaux d'éclairage public et d'assainissement et la construction de réservoirs d'eau, a affirmé M. Harizi. Le même responsable, soulignant « l'importance de ces zones dans la pro-

motion de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des start-ups », a précisé qu'aussitôt après la réception des travaux d'aménagement, les zones en question figureront sur une plateforme numérique « pour permettre aux intéressés, notamment les jeunes porteurs d'idées, d'en bénéficier pour concrétiser leurs projets ». La wilaya d'El Tarf compte 483 entreprises industrielles employant 5.964 travailleurs, a-t-il également rap-

Oum El Bouaghi

Journée de sensibilisation sur le diabète et le jeûne

Les participants à une journée de sensibilisation sur le thème « Le diabète et le Ramadan », organisée jeudi à Oum El Bouaghi, ont évoqué la nécessaire hygiène de vie pour le diabétique durant le mois du jeûne. Intervenant durant la rencontre tenue à l'annexe de médecine de l'université Larbi Ben M'hidi, Amina Bougrina, spécialiste en pédiatrie et diabète à l'hôpital d'El Mansoura de Constantine, a indiqué que les diabétiques, notamment les adolescents sont invités durant le Ramadan à suivre les conseils donnés par leurs médecins.

Elle a ainsi recommandé aux jeunes jeûneurs, notamment ceux atteints du diabète de type 1 de contrôler régulièrement leur glycémie durant le jeûne et après la rupture du jeûne, d'éviter le surmenage et de boire beaucoup d'eau après le f'tour. La même spécialiste a exhorté les parents à accorder davantage d'intérêt à la santé psychologique de leurs enfants diabétiques qui jeûneront en plus de la surveillance de leur mode d'alimentation et la régularité de leur prise de médicaments.

De son côté, Samia Messaad, endocrinologue et diabétologue, a mis l'accent sur l'importance du bilan sanitaire du diabétique avant le Ramadan dont dépend la décision de l'autoriser ou pas à jeûner et de son suivi durant le jeûne. Elle a également relevé que les risques liés au jeûne sont élevés pour la femme enceinte diabétique et son bébé d'où la nécessité d'un suivi étroit par un diabétologue en coordination avec un gynécologue. Cette journée a été organisée par l'annexe de médecine de l'université Larbi Ben M'hidi en coordination avec des laboratoires privés et en présence d'étudiants et d'enseignants en médecine.

Ksar-El-Boukhari (Médéa)

Prospection d'assiettes foncières et d'édifices pour abriter des structures administratives

Une opération de prospection d'assiettes foncières et d'identification d'édifices devant abriter les structures administratives de la wilaya déléguée de Ksar-El-Boukhari, au sud de Médéa, est « en cours », a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya de Médéa.

L'opération s'inscrit, a-t-on indiqué, dans le cadre du suivi de la disponibilité des structures qui vont accueillir les services administratifs et techniques de la nouvelle circonscription administrative de Ksar-El-Boukhari, promue en wilaya déléguée, fin décembre 2024. Plusieurs réunions ont été tenues afin d'accélérer la mise en œuvre du plan d'aménagement de cette nouvelle circonscription administrative, en présence des responsables de différentes directions, telles que la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), des domaines, de l'administration locale (DAL) et des collectivités locales, a-t-on signalé.

L'examen du plan directeur d'aménagement urbain (PDAU) et des plans d'occupation du sol (POS) de la commune de Ksar-El-Boukhari ou seront installées les structures administratives et techniques dépendant de cette nouvelle circonscription administrative a été au menu de ces réunions, a-t-on fait savoir. L'opération de prospection va permettre, selon les services de la wilaya, d'identifier les assiettes disponibles ou celles à créer à la faveur de la révision du PDAU de la commune de Ksar-El-Boukhari, de programmer de nouvelles constructions ou d'aménager des bâtisses déjà existantes qui vont accueillir les différentes structures administratives et techniques indispensables au fonctionnement de la wilaya déléguée, a-t-on précisé.

مكتب التوثيق للأستاذ أرحمان محمد مونتق بوهران
 حي السعادة (Ex : Protin) زاوية شارعي بن يوسف
 قدور ومفتاح باهي قسم 262 إيلو 28
بيع حقوق عقارية ملك القصر بالمزاد العلني
 تنفيذاً للأمر رقم 25/121 الصادر عن محكمة العثمانية
 مكتب الرئيس، بتاريخ الثامن عشر من شهر فبراير من
 سنة الفين وخمسة وعشرين (18/02/2025) سيشرح
 يوم الخميس بتاريخ (2025/03/06) على الساعة
 التاسعة صباحاً (09 سا 00) بمكتب الأستاذ المذكور
 أعلاه في بيع حقوق عقارية مشاعة و المقدره في
 مجموعها (4608/357) ملك القصر ساجي دعاء
 المولودة بتاريخ السادس من شهر فبراير الفين وأحدى
 عشر (2011/02/06) بوهران بنسبة : (4608/119)
 جزءا. ساجي محمد المولود بتاريخ الحادي عشر من شهر
 فبراير الفين وأثنين عشر (2012/02/11) بوهران بنسبة
 (108/238) جزءا. في العقار الكائن بوهران (بلديتها،
 دائرتها ولايتها)، حي العثمانية، شارع بن عريبة
 لهواري رقم 11، قسم رقم : 330 مجموعة ملكية : 41،
 القطع رقم : 03، 04، 05، 06. سيحضر دفتر الشروط
 بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع.
 للإعلان/ الموثق
 20.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغلام
 الهاتف: 045/41/82/39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقاً للمادة 748 من ق ا م
 تنفيذاً لجنوب قيد الرهن المؤرخ في 2012/09/05 المحرر من طرف
 الأستاذة رحمون أمال مونتق بمستغلام والمشهد بالمحافظة العقارية
 بتاريخ 2012/09/16، وبناء على أمر ببيع الصيغة التنفيذية لرهن
 قانوني المؤرخ في 2021/10/24 رقم الترتيب 21/0111 الصادر عن
 محكمة مستغلام المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/02
 تحت رقم 21/228، لاستيفاء قيمة الدين المقدر ب 14.000.000,00
 دج. بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن رئيس محكمة
 مستغلام مؤرخ في 2022/10/18 رقم الترتيب 22/00972 فهرس
 22/2662. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
 2025/03/04 بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البیوع العقارية.
 التعيين: العقار متمثل في مسكن فردي كان بالقطعة رقم 154 حي سي
 نداس بلدية حاسي ماماش، ولاية مستغلام تقدر مساحته ب 197,25 م²
 مكون من طابق سفلي مقسم إلى : صالون ، مطبخ ، فناء ، بهو ،
 مرحاض ، حمام ، حديقة امامية مراب سلم الدرج المؤدي إلى الطابق
 العلوي الأول - و الطابق العلوي اول مقسم إلى : صالون ، أربعة غرف
 ، بهو ، سلم الدرج المؤدي إلى السطح الذي به غرفتين يحدها ما يلي :
 من الشمال : القطعة رقم 155 - من الجنوب : طريق - من الشرق :
 القطعة رقم 295 - من الغرب : القطعة رقم 152. السعر الافتتاحي: تم
 تقديره بمبلغ (19.338.390,00 دج) تسعة عشر مليون وثلاثمائة
 وثمانيون وثلاثون ألف وثلاثمائة وتسعون دينار جزائري وتم النقص
 والعشر ليصبح المبلغ يقدر 17.404.551,00 دج سبعة عشر مليون
 وأربعمائة وأربعة آلاف وخمسمائة وواحد وخمسون دينار جزائري على
 أن يكون البيع باعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
 بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغلام
 الهاتف: 045/41/82/39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقاً للمادة 748 من ق ا م
 بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام
 مؤرخ في 2021/07/08 رقم الترتيب 2021/00626 فهرس
 2021/1564 المتضمن بتوقيع حجز تنفيذي على عقار المملوك
 للمدين فريق ايت عبد الله حسين والمتمثلة في قطعة أرض فلاحية
 ذات استعمال زراعي تقليدي كائنة بالمكان المسمى القنطرة بلدية
 فرنانكة مساحتها سبعون أر قسم 18 مجموعة الملكية 43 لصالح
 الدائن القرض الشعبي الجزائري وكالة مستغلام الاستيفاء مبلغ
 القرض المقدر ب 900.269.000 دج بالإضافة إلى الفوائد و فوائد
 التأخير والرسم على القيمة المضاعفة للتغيير تنفيذاً لعقد رهن
 العقاري المؤرخ في 26 و 2005/09/28 المحرر من طرف الأستاذ
 حمان بكاي مونتق بوهران المهور بالصيغة التنفيذية. نعلن عن بيع
 عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/03/04 بمحكمة مستغلام
 وذلك أمام قاضي البیوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة
 أرض فلاحية ذات استعمال زراعي تقليدي كائنة بالمكان المسمى
 القنطرة بلدية فرنانكة مساحتها سبعون أر قسم 18 مجموعة الملكية
 43. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 113.040.000,00 دج مائة
 و ثلاثة عشر مليون وأربعمائة ألف دينار جزائري و تم النقص
 والعشر ليصبح المبلغ يقدر 101.736.000,00 دج مائة وواحد
 مليون وسبعمائة وستة و ثلاثون ألف دينار جزائري دينار جزائري
 على أن يكون البيع باعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم
 الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
 المحكمة.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغلام
 الهاتف: 045/41/82/39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقاً للمادة 748 من ق ا م
 بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مؤرخ في
 2021/03/11 رقم الترتيب 2021/00153 فهرس المتضمن بتوقيع
 حجز تنفيذي على عقار المملوك للمدين فريق ايت عبد الله حسين و المتمثلة في
 قطعة صالحة للبناء على اطار الاستثمار الخاص كائنة ببلدية فرنانكة ولاية مستغلام
 منسقة النشاطات رقم 01 قسم 18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح ورقم
 63 في مخطط التجزئة الذي كان محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12
 الملحق بعقد مؤرخ في 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران مجلد
 198 رقم 75 مساحتها 12 أر 05 من لصالح الدائن القرض الشعبي الجزائري
 وكالة مستغلام لاستيفاء مبلغ القرض المقدر ب 303.300.000,00 دج بالإضافة
 إلى الفوائد و فوائد التأخير والرسم على القيمة المضاعفة للتغيير. نعلن عن
 بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/03/04 بمحكمة مستغلام وذلك أمام
 قاضي البیوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن قطعة صالحة للبناء على اطار
 الاستثمار الخاص كائنة ببلدية فرنانكة ولاية مستغلام منسقة النشاطات رقم 01 قسم
 18 مجموعة الملكية 246 في مخطط المسح رقم 63 في مخطط التجزئة الذي كان
 محل القرار رقم 01 المؤرخ في 2015/01/12 الملحق بعقد مؤرخ في
 2015/01/21 المشهور بالمحافظة العقارية بمزغران مجلد 198 رقم 75 مساحتها
 12 أر 05 من. ملاحظة: العقار متمثل في قطعة مجموعة ملكية رقم 246 قسم
 018 مساحتها 00 هـ 12 أر 05 سار حدودها كالتالي : من الشمال : طريق
 المنسقة ، من الجنوب : قطعة رقم 257 ، من الشرق : قطعة رقم 247 ، محاطة
 بحائط (cloture) من الجهة الشمالية ب 47 م طولاً حسب تقرير خبرة الخبير .
 السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 48.764.000,00 دج ثمانية وأربعون مليون
 وسبعمائة و أربعة وستون ألف دينار جزائري و تم النقص العشر ليصبح المبلغ
 يقدر 43.887.600 دج ثلاثة وأربعون مليون وثمانمائة وسبعة و ثمانون ألف و
 ستمائة دينار جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض للاطلاع على دفتر
 الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
 المحكمة.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

مضمون محضر تبليغ قرار غيابي
 الديوان العمومي للمحضر القضائي
 الأستاذ مخلوفي محمد باسين
 محضر قضائي لدى محكمة مستغلام
 مجلس قضاء مستغلام
 17 شارع بن سي قور ببيضاير مستغلام
 رقم الهاتف: 524-400-0657
 تبليغ قرار غيابي عن طريق النشر جريدة بومية وطنية
 نحن الأستاذ مخلوفي محمد باسين المحضر القضائي بمحكمة مستغلام مجلس قضاء
 مستغلام، الكائن مقره ب 17 شارع بن سي قور ببيضاير، مستغلام الموقع اثناء
 بناء على طلب المدعى بن صديق سعيد، مولود 12-01-1996 ب الأبيار، ابن
 ولد عيسى ولعيث الغلبي، الكائن موطه رقم 21 حي بن عباد بن ذهبية مزغران
 مستغلام، طبقاً للمواد من 294 - 313 إلى 336، لا سيما 411 و 412 من
 قانون الإجراءات المدنية والإدارية تبعا لمحضر تبليغ حكم مؤرخ في
 2025/01/09، الذي يثبت سعيًا لتبليغ المطلوب تبليغ لكن بدون جدوى، تبعا
 لمحضر تبليغ حكم عن طريق التطبيق بالمحكمة مؤرخ في 2025/02/11 تبعا
 لمحضر تبليغ حكم عن طريق التطبيق بالبلدية مؤرخ في 2025/02/09، اللذان
 المحكمة ومقر البلدية حيث كان للمطلوب تبليغه آخر موطن له. بناء على إذن
 بالشر صادر عن رئيس محكمة مستغلام بتاريخ 2015-02-13 تحت رقم الترتيب
 25/00168، بلقا عن طريق النشر في جريدة بومية وطنية طبقاً لأحكام المادة
 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. المدعى سلطان عاتل، مولود 15-
 1993-09 بمستغلام ابن محمد وعلاسي حورية، الكائن موطه: حي كاسطور
 166/399 مستغلام، وذلك بقراي على نهائي تبليغه آخر صادر عن الفرقة الجزائية
 لدى مجلس قضاء مستغلام بتاريخ: 2024/10/21، رقم الفهرس 24/07127 رقم
 العدول 24/05103. ونبهناه بأن أجل الطعن بالمعاضة محدد بشهر واحد (01)
 ابتداء من تاريخ التبليغ الرسمي للحكم ولا سقطة حقه في ذلك طبقاً للمادة 329 من
 ق.ا.إ.م، كما ننبهناه بأنه بعد انقضاء أجل المعارضة فإن له أجل شهر واحد (01)
 للطعن بالاستئناف إذا تم التبليغ الرسمي للحكم للشخص ذاته، ويبدأ أجل
 الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ الرسمي في موطنه الحقيقي أو المختار،
 طبقاً للمادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
 المحضر القضائي
 20.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة
 مستغلام
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75
 مستغلام
 الهاتف: 045/41/82/39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقاً للمادة 748 من ق ا م
 تنفيذاً للحكم المؤرخ في 1998/01/12 فهرس رقم 98/6
 الصادر عن محكمة مستغلام القسم التجاري المهور بالصيغة
 التنفيذية المؤرخة في 2002/04/07 تحت رقم 2002/46،
 وبناء على القرار المؤرخ في 1998/12/12 فهرس رقم
 98/883. بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس
 محكمة عين تادلوس مؤرخ في 2019/10/01 رقم الترتيب
 19/00993. لصالح المؤسسة الوطنية للتأمين بالمواد الغذائية
 مستغلام في حالة تصفية إيتاليال ضد السيد مناد محمد. نعلن عن
 بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/03/03 بمحكمة
 عين تادلوس وذلك أمام قاضي البیوع العقارية على الساعة
 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار المتمثل في مسكن فردي كان
 ببلدية عين سيدي شريف مكون من ثلاثة غرف، صالون، مطبخ
 ، مرحاض، ساحة، ملحق مغلق ومخزن الكل في مساحة قدرها
 591 متر مربع قسم 14 مجموعة ملكية 30. السعر الافتتاحي
 :تم تقديره بمبلغ 14.222.000,00 دج أربعة عشر مليون
 ومائتين واثنتان وعشرون ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر
 الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه
 أو كتابة ضبط المحكمة.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغلام
 الهاتف: 045/41/82/39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقاً للمادة 748 من ق ا م
 بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مؤرخ في
 2020/10/19 رقم الترتيب 20/00774 المتضمن بتوقيع حجز تنفيذي على على
 الحقوق العقارية للمدعى بن يمينة الهواري ابن قدور المتمثل في قطعة أرض كائنة
 ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلال تقدر مساحتها أربعمائة و ثلاثون متر
 مربع مجموعة ملكية 297 قسم 07 وهذا لصالح الدائن المدعى بن بوزيد عمر ابن
 عبد القادر تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغلام القسم الجنج المؤرخ في
 2019/07/10 رقم الفهرس 19/05782 المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
 2020/03/10 تحت رقم 2020/66 القاضي في منظره الزام المحكوم عليه بن
 يمينة الهواري بأن يدفع للطرف المدني بن بوزيد عمر مبلغ الشيكين المقدر بواحد
 وعشرون مليون دينار جزائري 21.000.000 دج، وتعويض عن الضرر قدره
 مليون دينار جزائري 1.000.000 دج عن كافة الأضرار اللاحقة بالطرف المدني.
 على أن البيع بالمزاد العلني بسعر افتتاحي قدره تسعة عشر مليون وتسعمائة
 وخمسون ألف دينار جزائري 19.950.000,00 دج حسب تقرير الخبرة المنجز
 من طرف الخبير الأستاذ دحمان قدور و تجدر الإشارة أن العقار المذكور أعلاه
 مقل برهن قانوني مجلد 01 رقم 88 المشهور بتاريخ 2017/10/12 بقيمة
 5.000.000,00 دج و نسبة فائدة 06% للطرف بمدد في أجل 40 سنة، للتصديق
 الوطني للتوفير والاحتياط وكالة 420 الملوك للسيد بن يمينة الهواري. نعلن عن
 بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/03/03 بمحكمة عين تادلوس وذلك
 أمام قاضي البیوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار عبارة
 عن قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلال تقدر مساحتها
 أربعمائة وثمانية و ثلاثون متر مربع 438 تحمل قسم 07 مجموعة ملكية 297
 . السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 19.950.000,00 دج تسعة عشر مليون
 وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري ، و تم النقص العشر ليصبح المبلغ يقدر
 17.955.000,00 دج سبعة عشر مليون وتسعمائة وخمسة وخمسون ألف دينار
 جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
 بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
 الكائن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ، مستغلام
 الهاتف: 045/41/82/39
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقاً للمادة 748 من ق ا م
 بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة مستغلام مؤرخ في
 2020/10/19 رقم الترتيب 20/00774 المتضمن بتوقيع حجز تنفيذي على على
 الحقوق العقارية للمدعى بن يمينة الهواري ابن قدور المتمثل في قطعة أرض كائنة
 ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلال تقدر مساحتها أربعمائة و ثلاثون متر
 مربع مجموعة ملكية 297 قسم 07 وهذا لصالح الدائن المدعى بن بوزيد عمر ابن
 عبد القادر تنفيذاً للحكم الصادر عن محكمة مستغلام القسم الجنج المؤرخ في
 2019/07/10 رقم الفهرس 19/05782 المهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في
 2020/03/10 تحت رقم 2020/66 القاضي في منظره الزام المحكوم عليه بن
 يمينة الهواري بأن يدفع للطرف المدني بن بوزيد عمر مبلغ الشيكين المقدر بواحد
 وعشرون مليون دينار جزائري 21.000.000 دج، وتعويض عن الضرر قدره
 مليون دينار جزائري 1.000.000 دج عن كافة الأضرار اللاحقة بالطرف المدني.
 على أن البيع بالمزاد العلني بسعر افتتاحي قدره تسعة عشر مليون وتسعمائة
 وخمسون ألف دينار جزائري 19.950.000,00 دج حسب تقرير الخبرة المنجز
 من طرف الخبير الأستاذ دحمان قدور و تجدر الإشارة أن العقار المذكور أعلاه
 مقل برهن قانوني مجلد 01 رقم 88 المشهور بتاريخ 2017/10/12 بقيمة
 5.000.000,00 دج و نسبة فائدة 06% للطرف بمدد في أجل 40 سنة، للتصديق
 الوطني للتوفير والاحتياط وكالة 420 الملوك للسيد بن يمينة الهواري. نعلن عن
 بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/03/03 بمحكمة عين تادلوس وذلك
 أمام قاضي البیوع العقارية على الساعة 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار عبارة
 عن قطعة أرض كائنة ببلدية صيادة بالمكان المسمى سيد فلال تقدر مساحتها
 أربعمائة وثمانية و ثلاثون متر مربع 438 تحمل قسم 07 مجموعة ملكية 297
 . السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 19.950.000,00 دج تسعة عشر مليون
 وتسعمائة وخمسون ألف دينار جزائري ، و تم النقص العشر ليصبح المبلغ يقدر
 17.955.000,00 دج سبعة عشر مليون وتسعمائة وخمسة وخمسون ألف دينار
 جزائري على أن يكون البيع باعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
 بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة
مستغلام الأستاذة بلغوتي زهرة
 حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلام
 الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع
ليبيع منقول بالمزاد العلني
 ويطلب من السيد: اتحاد التعاونيات الفلاحية
 بمستغلام. العنوان : مستغلام. بناء على دفتر
 الشروط. نحن الأستاذة بلغوتي زهرة محضرة
 قضائية لدى محكمة مستغلام الكائن مكتبها بحي
 100 مسكن ع/ ب رقم 04 مستغلام. نعلن عن بيع
 منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/02/26
 على الساعة 12:30 بمكتب المحضرة القضائية
 الكائن بالعنوان المذكور أعلاه على أن تكون
 المزادات بإيداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية
 وذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية
 2025/02/25 على الساعة 15:00 مساء. التعيين
 :إكياس بذور مستعملة المسماة BIG BAG عددها
 291 كيس شكل مكعب 100 سم × 100 سم ×
 100سم تحتوي على مجموعة مكونة من 40 كيسا
 من نفس الحجم من مادة البولي بروبيلين.
 المحضرة القضائية
 20.02.2025

Vends
 Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine
 salle de bain + toilettes.
 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier
 avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
 veuillez contactez
 le numéro
0556 366 201

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

SOS
 Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

Location
Appartement
 Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chef
 Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

WASH'N DELIVERY
 Le Pressing Qui Vient à Vous
Bring your laundry, we'll wash it
 Call us
0770 936 836

Ligue 1 Mobilis

L'USMA Co-dauphin avec le CRB

L'USM Alger a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la 2ème place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant, mardi, à domicile le NC Magra (2-0). Le CS Constantine a, quand à lui, raté l'occasion de rejoindre le quartette du haut du classement en concédant le nul face à l'ASO Chlef (2-2), en ouverture de la 17e journée du championnat. Le succès du club de Soustara permet à l'USMA de rejoindre le CRB à la position de dauphin, avec 29 points chacun, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui affrontera dimanche prochain le Paradou AC (20h00). En revanche, le NCM reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (14e, 16 pts), et pourrait même se retrouver en position de reléguable, à l'is-

sue de cette journée. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC croyait tenir sa victoire, avant que l'attaquant togolais, Kokou Avotor, ne surgisse dans le temps additionnel (90e+1) pour crucifier les Sanafir et offrir un point inespéré, mais précieux aux siens, ce qui confirme le second souffle des Chélifiens durant le «money-time» cette saison. Rien ne va plus chez le CSC, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, ratant l'occasion de se positionner au pied du podium, alors que l'ASO réalise une bonne performance, une semaine après sa victoire à Chlef face au Paradou AC (2-0), et s'empare du coup de la 6e place. A l'Est, l'USM Khenchela continue de broyer du noir, en essayant une sévère défaite, à do-

micile face la JS Saoura (1-3). Il s'agit du 3e revers «at home» pour les «Siskaoua», depuis le début de la saison, après ceux face au MC Alger (0-1/ 5e journée) et l'ES Sétif (2-3/ 12e journée). Les coéquipiers du gardien Litim, dont il s'agit du 4e revers de suite, ont concédé l'ouverture du score, signée l'Ivoirien Bédi (41e), avant d'égaliser par Djaouchi, peu avant la pause (45e+3). Les visiteurs ont dominé la seconde période, ce qui a permis à Bentaleb de signer un doublé (76e, 90e+3). En conséquence à cette nouvelle défaite, l'entraîneur khencheli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie. Si l'USMK stagne à la 10e place au tableau, en compagnie du MC El-Bayadh (20 pts), la JSS remonte, quant à elle, à la 8e position (22 pts).

Compétitions africaines

Madjer, Goma et Kalaba invités au tirage au sort à Doha

Les regards du continent africain se tourneront ce jeudi 20 février vers la capitale qatarie, Doha, où se déroulera la tant attendue cérémonie du tirage au sort des compétitions phares de la CAF: la Ligue des Champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération pour la saison 2024/2025. L'événement sera animé par le journaliste Mohamed Saadoun Al-Kuwari, et plusieurs personnalités de haut rang seront présentes, notamment Hani Blan, président de la commission des arbitres de la Fédération qatarie de football, Ettore Mazzilli, vice-président de la commission des arbitres de la FIFA, ainsi que Nicola Antognetti, directeur juridique représentant la Fédération qatarie de football. Selon le site officiel de la CAF, les légendes du football algérien et égyptien, Rabah Madjer et Wael Goma, ainsi que la star zambienne Rainford Kalaba, participeront au tirage. Mohamed Aboutrika, icône de l'Égypte et ancien joueur phare d'Al-Ahly, ne pourra malheureusement pas être présent.



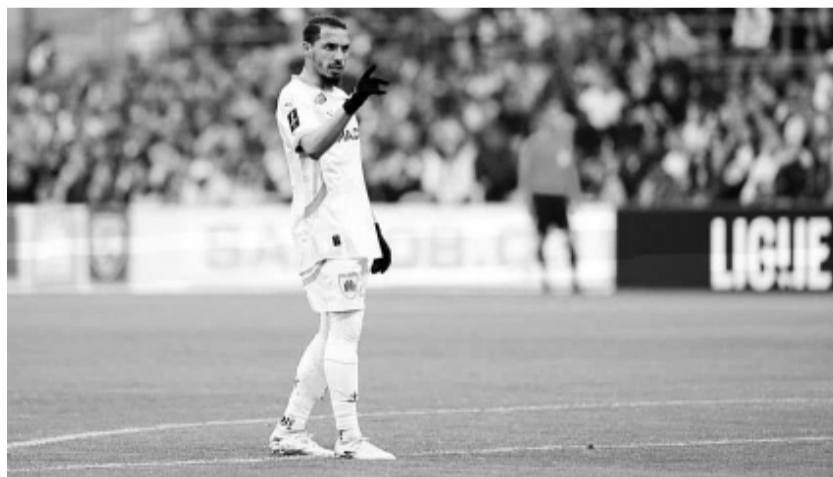
Le tirage au sort déterminera les matchs des quarts de finale et des demi-finales des deux compétitions africaines. La cérémonie débutera à 15h00 GMT avec le tirage de la Coupe de la Confédération, suivi de celui de la Ligue des Champions à 16h00

GMT. Le tirage se déroulera dans les studios de beIN Sports, situés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à Doha. Cet événement sera diffusé en direct sur la chaîne beIN SPORTS News ainsi que sur la chaîne YouTube officielle de la CAF.

O Marseille

Bennacer fait encore sensation

Présent lors d'une séance de dédicaces organisée par l'Olympique de Marseille, Ismaël Bennacer (27 ans) a évoqué l'ambiance du Vélodrome ainsi que ses objectifs au sein du club phocéen. Ismaël Bennacer est un joueur déjà aimé à Marseille. Natif d'Arles, la recrue phare du mercato hivernal de l'OM a brillé de mille feux hier lors d'une séance de dédicaces organisée par le club à la boutique officielle située aux Terrasses du Port. L'occasion pour l'international algérien de dire tout le bien qu'il pensait de l'ambiance incroyable du Vélodrome et des supporters marseillais. «J'ai joué dans pas mal de stades, à San Siro notamment, et le Vélodrome c'est vraiment quelque chose de très, très, très particulier, a-t-il commenté au micro de Maritima. «J'ai vu des belles soirées de Ligue des Champions à San Siro, et déjà le



match de ce week-end c'était quelque chose de particulier, ça m'a fait chaud au cœur. Aussi, la façon dont les gens nous reconnaissent ici, c'est quelque chose qui fait chaud au cœur». Aussi, Bennacer n'a pas manqué de réaffirmer ses grandes ambitions à l'OM cette saison: «On

a envie de vraiment tout donner sur le terrain, et de gagner surtout, c'est ça le plus important. Je suis venu ici avec des objectifs et pour gagner quelque chose. Je ne suis pas venu ici pour faire figuration. Je suis venu pour aider l'équipe le plus possible».

Monaco

Irles émerveillé par Akliouche

Auteur d'un match plus que remarquable face à Benfica (3-3, 0-1 à l'aller) mardi lors du barrage retour de Ligue des Champions, le milieu offensif de l'AS Monaco Maghnes Akliouche (22 ans, 10 matchs et 2 buts en LdC cette saison) a confirmé son immense potentiel. Dans les colonnes du journal L'Equipe, l'ancien défenseur de l'ASM Bruno Irles a livré une analyse très élogieuse du profil du vice-champion olympique. "Quel joueur pendant 70-80 minutes... Un joueur d'aujourd'hui, un joueur de demi-espace, qui sait très bien se situer dans les intervalles entre les côtés et la défense axiale ou dans l'interligne entre le milieu et la défense. Il a la capacité d'accélération, la conduite de balle, la patte gauche, le ballon qui colle au pied, la notion du changement de rythme... Il a tout compris, il sait quand ralentir, accélérer, Monaco a un vrai grand talent", a apprécié l'ancien entraîneur de Troyes.

Milan AC

Ibrahimovic: «on s'est suicidé»

Désillusion pour l'AC Milan, éliminée de la Ligue des Champions dès les barrages par Feyenoord (0-1, 1-1) ce mardi. Au micro de Sky Italia, le conseiller technique Zlatan Ibrahimovic a mis en avant la faillite collective du club lombard, plutôt que des manquements individuels. Le latéral gauche Théo Hernandez (27 ans, 10 matchs en LdC cette saison) a pourtant bêtement reçu un second carton jaune pour simulation. "Feyenoord n'était pas meilleur que nous, on s'est juste suicidé. On est déçu, l'arbitre a été sévère avec Théo Hernandez en ne l'ayant pas rappelé à l'ordre avant le carton rouge... Théo n'est pas un acteur, il fait de son mieux", a calmé l'ancien attaquant suédois. L'international français, déjà décrié pour ses performances, risque tout de même de ne pas arranger son cas.

Tour d'Algérie 2025

Victoire de l'Algérien Hamza Yacine

Le coureur algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) a remporté la 10e et dernière étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue mardi entre Ouargla et Hassi Messaoud sur une distance de 83.5 km, avec un parcours rapide promis aux sprinters. Hamza Yacine a franchi la ligne d'arrivée en 2 heures 01 minute et 42 second, devant Gidich Yevgeniy (China Glory-Mentech) et Maেকে Milkkiyas (Equipe nationale Erythré), crédités tous du même temps. A l'issue de cette dernière étape, Hamza Amari (Algérie - MPT) remporte le maillot jaune, Yacine Hamza prend le maillot vert du meilleur sprinter, le rouge du meilleur algérien, et le bleu du vainqueur de l'étape. Le maillot à pois du meilleur grimpeur revient à l'Algérien Reguigui, celui du meilleur espoir U23 (blanc), à l'Algérien Mimouni Oussama (sélection développement), alors que Baguara Lucas (Techniques Inamilia/Italie) a pris le maillot Orange.

Préservation du patrimoine Une mission essentielle du secteur de la Culture



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé, lundi à partir de Tipasa, que la protection et la préservation du patrimoine figurent parmi les missions essentielles du secteur, pour lequel le patrimoine constitue la "locomotive" de la diplomatie culturelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail à Tipasa, le ministre a indiqué que celle-ci (visite) a été couronnée de "résultats positifs", notamment suite à sa rencontre avec les autorités locales et les cadres du secteur pour l'examen des moyens de protection et de préservation des sites archéologiques de la wilaya.

Il a, aussi, assuré la levée de toutes les réserves et problèmes qui entravaient la mise en œuvre de certains projets d'aménagement et d'entretien des sites archéologiques.

Ballalou a fait part, à l'occasion, d'une feuille de route visant à protéger, préserver et valoriser le patrimoine culturel algérien, qu'il a qualifié de "locomotive de la diplomatie culturelle" qui permettra de promouvoir la destination Algérie.

Il a, aussi, affirmé " la disponibilité du secteur à adresser à l'UNESCO, des rapports d'avancement sur l'état de conservation des sept sites classés au patrimoine mondial par cette organisation, dont le site de Tipasa, comme stipulé par la convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial". Il a ajouté, à ce propos, que les dossiers algériens qui seront présentés à l'UNESCO sont "solides", soulignant que l'Algérie s'est engagée à remplir toutes ses obligations envers cette Organisation.

Le ministre de la Culture et des Arts, accompagné du wali de Tipasa, Ali Moulay, s'est rendu sur le site archéologique "La cité romaine", classé en 1982 au patrimoine culturel mondial par l'UNESCO. Une visite inscrite dans le cadre du suivi de la gestion des sites archéologiques algériens classés au patrimoine mondial et de l'état de leur conservation et d'exploitation.

La Radio algérienne dévoile son programme spécial ramadhan

La Radio algérienne a dévoilé sa nouvelle grille de programmes radiophoniques riches et variés, prévus à travers ses chaînes nationales, thématiques et stations régionales, durant le mois sacré du Ramadan 2025, indique un communiqué de la Direction générale de cet établissement public. La Radio algérienne précise que ces nouveaux programmes aux contenus "riches" et "variés", concoctés spécialement pour le mois de ramadhan, visent notamment à contribuer à "l'accompagnement des efforts des pouvoirs publics et des différents chantiers lancés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans divers secteurs pour répondre, au mieux, aux attentes des citoyens...".

Ce catalogue inclut des programmes abordant plusieurs aspects liés à la vie social, en particulier, la solidarité, la sensibilisation contre le gaspillage et la lutte contre les pratiques commerciales illégales, selon la même source.

Cette grille reflète également l'"étroite" collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, pour "sensibiliser, consolider et consacrer les valeurs véhiculées par le mois sacré et accompagner les différentes activités des mosquées, des écoles coraniques et des zaouïas pour préserver les valeurs fondamentales du peuple algérien et son référent religieux", ajoute-t-on.

Les programmes, prévus durant tout le mois de ramadhan, font place aussi à des thèmes liés



notamment à la santé nutritionnelle, à la prévention des accidents de la circulation et domestiques et à la lutte contre les fléaux sociaux, outre les programmes destinés aux jeunes, des concours et des émissions de divertissement en plus des programmes dédiés à l'accompagnement du mouvement culturel et artistique et la valorisation du patrimoine culturel algérien dans sa pluralité et sa diversité.

Ainsi, la Chaîne I propose à ses auditeurs "Ghida'ouk fi ramadhan (Ta nutrition durant le ramadhan) et "Tabak wa adwak" (Plat et saveurs), tandis que la Chaîne II d'expression amazighe, diffusera un programme de solidarité dédié aux enfants atteints de cancer à travers quatre wilayas (Constantine, M'sila, Béchar et Alger). La Chaîne III présente, pour sa part, des rubriques et émissions interactives notamment "Dar darakoum", "mâa Lahbab" et "Saha fourkum".

La grille fait place également à des programmes de proximité

qui seront diffusés à travers les stations locales de la Radio algérienne à l'instar de la Radio régionale de Tipasa qui consacre une émission socioculturelle intitulée "Rihet ramdhan", la Radio de Constantine avec "Rahbet Essa'imin" qui aborde des questions du quotidien des citoyens, tandis que la Radio d'Oran propose un concours intitulé "Le grand gagnant".

La Radio d'Ain Defla mettra, de son côté, en lumière la richesse et la diversité de la cuisine algérienne à travers une émission intitulée "Votre cuisine".

La Radio "El Bahja", propose, pour sa part, plusieurs émissions comme "Le consommateur", "Votre santé, une couronne sur votre tête", et "El Mahrousa", tandis que la Radio thématique Saint Coran diffusera "Famille et éducation" et "Achbal el Quran" et la Radion "Jil FM" avec "Sal Al-Tabib", "Kounek chef", "Dima M'lah" et d'autres émissions et rubriques adaptées aux goûts des auditeurs durant le mois de ramadhan.

Projection en avant-première du film "Zighoud Youcef" en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droits

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droits, Laid Rebiga, a assisté, lundi soir dans la grande salle des spectacles Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, à la projection en avant-première du long-métrage "Zighoud Youcef", dans le cadre de la Journée nationale du Chahid (18 février). Le ministre a suivi avec attention, aux côtés des secrétaires généraux de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Hamza Laoufi, de l'Organisation nationale des enfants de chouchada, Khelifa Smati, de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine, Khalifa Mbarek, du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda et de représentants des autorités civiles et militaires, les péripéties de ce film réalisé par Mounès Khammar, sur un scénario d'Ahcène Tlili, et produit par le Centre national de l'industrie cinématographique sous l'égide du ministère des Moudjahidine et des Ayants droits.

Le tournage de ce long-métrage, a été effectué dans les wilayas de Constanti-



ne, Mila, Skikda et Alger. Le film retrace la vie et le combat de Zighoud Youcef (1921-1956), sa lutte au sein de l'Organisation spéciale (OS) passant par son arrestation en 1950 à la suite de la découverte de l'OS par la police coloniale pour être incarcéré à la prison d'Annaba d'où il s'évade en avril 1954.

Le film aborde également de nombreux autres événements importants qui ont ja-

onné le parcours de ce héros de la révolution, tels que sa participation à la réunion des 22 et son rôle déterminant, aux côtés de Didouche Mourad, dans le déclenchement de la Révolution dans le Nord-Constantinois, en plus de l'organisation de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, jusqu'à sa mort au champ d'honneur, le 23 septembre 1956. Cette production qui reconstitue également les évé-

nements ayant marqué la lutte armée dans l'Est algérien, dépeint l'héroïsme des compagnons de lutte de Zighoud Youcef, notamment Lakhdar Bentobbal, Ali Kafi, Amar Benaouda et Didouche Mourad.

Le premier tour de manivelle de ce film, dont la musique est signée Safy Boutella, avait été symboliquement donné en août 2022 à Constantine par le ministre de Moudjahidine, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, qui avait coïncidé avec le 67ème anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et le 66ème anniversaire du Congrès de La Soummam (20 août 1956).

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droits poursuivra, mardi, sa visite dans la wilaya de Constantine où il doit lancer ou inaugurer plusieurs projets de développement et présider l'ouverture d'une conférence organisée à l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques à l'occasion de la Journée nationale du Chahid.

Bolivie

Au moins 30 morts dans un accident d'autocar

Au moins trente personnes sont mortes et 15 autres ont été blessées lundi en Bolivie lorsqu'un autocar a chuté dans un ravin, à Yocalla dans le département de Potosi, dans le sud du pays, a annoncé la police. L'accident a fait «au moins 30» morts, a déclaré le colonel Victor Benavides à l'AFP, ajoutant que les corps étaient en cours de transfert à la morgue.

Les autorités privilégient l'hypothèse d'un excès de vitesse. Le conducteur a «perdu le contrôle» du véhicule, a indiqué le colonel Benavides. Les blessés

ont été transportés vers un hôpital proche, certains dans un état «grave», a-t-il ajouté. Citant également la police, la chaîne Unitel a rapporté que 15 personnes avaient été blessées, sans préciser le nombre total de passagers à bord du véhicule.

L'accident s'est produit sur une route sinueuse reliant les villes de Potosi et d'Oruro. Les accidents sont nombreux dans le pays andin et sont principalement dus à une mauvaise conduite, à l'imprudence et aux pannes mécaniques.

Fin janvier, un accident d'autocar avait fait 19 morts dans ce même

département de Potosi. Le véhicule avait quitté la chaussée en prenant un virage avant de se renverser. Il effectuait la liaison entre La Paz et Villazon, à la frontière argentine.

En juillet 2024, une collision entre un camion et un autocar sur une route très touristique reliant la Bolivie au nord du Chili avait fait 22 morts et plus de 16 blessés.

L'accident s'était produit à quelque 150 km de La Paz. Selon les données du ministère de l'Intérieur, environ 1400 décès sont dus chaque année aux accidents de la route en Bolivie.

Toronto

Un avion de Delta Air Lines s'écrase à l'atterrissage à l'aéroport



Un avion de ligne de la compagnie américaine Delta Air Lines s'est retourné de manière spectaculaire en phase d'atterrissage lundi à l'aéroport de Toronto. L'appareil, qui transportait environ 80 occupants, a terminé sa course sur le dos, sur une piste recouverte d'une fine couche de neige. Les circonstances de l'accident font actuellement l'objet d'une enquête. L'un des passagers de l'avion, John Nelson, a évoqué cet «atterrissage très compliqué» dans les colonnes

du site américain CNN. «L'avion a heurté le sol et s'est mis sur le côté». L'homme explique avoir vu une boule de feu par le hublot. «C'est fantastique que nous soyons tous encore en vie», ajoute-t-il. «Nous ne nous sommes rendu compte de rien jusqu'à ce que l'avion touche le sol et que nous ayons l'impression qu'il était incliné», raconte Peter Koukov, un autre passager, à CNN. Après l'arrêt de l'avion, «nous étions suspendus à l'envers comme des chauves-souris», ajoute-t-il. Selon M. Nelson, le

chaos régnait à l'intérieur de l'appareil. Les deux hommes ont réussi à se dégager seuls de leurs sièges, mais certains passagers sont tombés ou ont dû attendre de l'aide pour quitter leur place. «Les gens criaient pour quitter l'avion le plus vite possible». Le personnel de bord a aidé les passagers à fuir par les issues de secours. Il a été demandé à chacun de laisser tous ses effets personnels derrière lui, bien que les images montrent que de nombreux passagers sont sortis avec leurs sacs.

Australie

Plus de 150 dauphins s'échouent en 48 heures sur une plage de Tasmanie

L'Australie vient de faire une triste découverte sur une de ses plages. Plus de 150 dauphins se sont échoués sur l'île de Tasmanie, ont annoncé des agents de protection de l'environnement, déplorant mercredi la mort de plusieurs dizaines d'entre eux.

« Environ 90 » de ces 157 spécimens étaient vivants ce mercredi matin, selon ces membres du département de l'Environnement local, indiquant qu'il semblait s'agir d'un banc de fausses orques, des gros dauphins prédateurs.

Une opération de secours « complexe » Ces cétacés se sont échoués en l'espace de 48 heures près d'Arthur River, une localité peu peuplée du nord-ouest de la Tasmanie, île située au sud-est de l'Australie. Sur des photos diffusées par les

autorités, des dizaines de dauphins d'un noir brillant apparaissent étendus sur le sable le long d'une plage à marée basse. L'opération de secours « est complexe à cause de l'inaccessibilité du site, des conditions océaniques et de la difficulté à acheminer un équipement spécialisé dans ce lieu reculé », a expliqué le département.

Brendon Clark, un agent local de protection de la faune sauvage, a indiqué mercredi qu'il serait difficile de remettre à l'eau les cétacés encore en vie, ceux-ci pouvant peser plus d'une tonne. Lorsque des animaux s'échouent, « l'euthanasie est une option pour réduire au maximum les souffrances et nous avons des vétérinaires sur place pour aider à la prise de décisions éclairées si cela est jugé né-



cessaire », a-t-il expliqué. Selon lui, ces animaux sont les premiers à s'être échoués dans cette partie de la Tasmanie depuis une cinquantaine d'années. Les fausses orques peuvent mesurer jusqu'à six mètres de long. Comme d'autres delphinidés, ces cétacés également appelés faux épaulards sont des animaux grégaires qui forment souvent des bancs de 50 individus ou plus.

Des échouements massifs de cétacés sont de plus en plus fréquemment constatés à travers le monde, un phénomène dont les causes n'ont pas été scientifiquement établies à ce jour mais qui pourrait être lié à l'activité humaine. En Australie, des dizaines de dauphins pilotes s'étaient ainsi échoués sur une plage à l'extrémité sud-ouest du pays en avril dernier.

"Torturée et tuée pour avoir volé du chocolat"

La mort d'une jeune domestique de 13 ans met le Pakistan en émoi

Un couple du nord-est du Pakistan a été arrêté, soupçonné d'avoir assassiné une fille de 13 ans qui travaillait pour eux comme domestique, pour avoir prétendument volé des chocolats.

La jeune fille, prénommée Iqra, a succombé à de multiples blessures à l'hôpital. Selon une enquête préliminaire de la police, elle aurait été torturée. L'affaire a suscité une indignation générale et des publications avec le hashtag #JusticeforIqra ont recueilli des dizaines de milliers de vues, et ont relancé le débat sur le travail des enfants et les mauvais traitements infligés aux travailleurs domestiques au Pakistan.

Le père de la jeune fille a déclaré avoir reçu un appel de la police au sujet d'Iqra mercredi dernier. Lorsqu'il s'est précipité à l'hôpital, il a vu son enfant allongée sur un lit, inconsciente. Elle est morte quelques minutes plus tard.

Iqra a commencé à travailler comme domestique à l'âge de huit ans. Son père, un agriculteur de 45 ans, a expliqué qu'il l'avait envoyée travailler parce qu'il était endetté. La police a déclaré qu'elle avait été accusée d'avoir volé des chocolats à ses employeurs, ajoutant qu'une enquête préliminaire avait montré qu'elle avait été torturée.

Les autorités ont également indiqué que des preuves de maltraitance fréquente avaient été relevées. Des photos et des vidéos obtenues par la BBC ont montré de multiples fractures aux jambes et aux bras, ainsi qu'une grave blessure à la tête. Une autopsie est en cours pour évaluer l'étendue de ses blessures.

L'affaire a fait l'effet d'une bombe au Pakistan. «Ce n'est pas seulement un crime, c'est le reflet d'un système qui permet aux riches de traiter les pauvres comme des êtres jetables», peut-on lire, entre autres commentaires, sur X.

Les employeurs d'Iqra ont été arrêtés, ainsi qu'un professeur qui travaillait pour la famille. Le professeur avait amené la jeune fille à l'hôpital et était reparti après avoir dit au personnel hospitalier que le père de la jeune fille était décédé et que sa mère n'était plus là. Le père d'Iqra dit qu'il veut que «les responsables de la mort de ma fille soient punis».

Malgré l'indignation publique que suscitent généralement ces affaires, elles sont généralement réglées à l'amiable et il est rare que les suspects soient poursuivis avec succès.

Une doudoune high-tech qui vous aide à dormir n'importe où

Une entreprise japonaise a créé une veste polaire innovante qui permet aux utilisateurs de s'endormir confortablement, où qu'ils soient et à tout moment.



Le système ZZZN Sleep Apparel est un vêtement, type doudoune, conçu pour offrir la sensation d'une couette enveloppante. La veste suit l'état de sommeil et le rythme cardiaque de son utilisateur tout en diffusant un son apaisant pour un sommeil profond.



2

09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h40 Petits plats en équilibre
13h45 Météo
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 Justice pour Lauren
15h50 Les secrets du lac
17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Mademoiselle Holmes
22h10 Mademoiselle Holmes
23h10 Mademoiselle Holmes
00h30 Esprits criminels
01h25 Esprits criminels

12h55 Journal
13h00 Journal
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Ça commence aujourd'hui
15h00 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h50 Affaire conclue : la vie des objets
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal
20h55 Image du jour : Le Tournoi des Six Nations
20h56 Basique, l'essentiel de la musique
21h05 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
00h35 Dans les yeux d'Olivier
02h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h55 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



3

06h41 En aparté
07h13 Le bureau des légendes
08h07 La boîte à questions
08h12 Rosalie
10h03 Berlin Nobody
11h35 Agence Tourisme
12h05 La boîte à questions
12h15 En aparté
12h49 Clique
13h22 Marie-Antoinette
14h20 Marie-Antoinette
15h17 Borgo
17h12 The Bikeriders
19h05 La boîte à questions
19h12 Clique
19h47 En aparté
20h24 Césarissime 2025
20h33 En aparté
21h09 Dexter : Les Origines
21h59 Dexter : Les Origines
22h48 Dexter : Les Origines
23h36 Clique
01h35 Hot Ones
02h13 Clique
02h46 Marie-Antoinette

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h10 La p'tite librairie
12h15 Dans le rétro
12h30 ICI 12/13
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h35 Tandem
15h45 Tandem
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal
19h12 Hors la ville
19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h12 Le journal des talents
20h20 Un si grand soleil
21h05 Roches noires
22h45 La France en vrai
00h02 La France en vrai
00h55 Sénat en action
01h25 La p'tite librairie
01h30 Des racines et des ailes



arte

06h30 Incroyables transformations
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h25 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Pékin express
22h10 Pékin express
23h45 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
00h20 Qui veut être mon associé ? La suite
02h00 Programmes de la nuit

11h15 Canopée guyanaise : les aventures d'un singe-écureuil
11h55 Amazonie : les murmures de la forêt
13h00 Village italien : le gros lot de l'UE !
13h35 La bataille pour Anzio
15h31 Des volcans et des hommes
15h50 Archipel New York
17h20 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Rapa
21h50 Rapa
22h45 Rapa
23h40 Collision
01h15 Bouddhisme, la loi du silence
02h45 Les conquistadors de l'espace
03h40 Des volcans et des hommes

TÉLÉVISION 15

Votre soirée

3

21h10

ROCHES NOIRES



Suite à sa séparation difficile avec son mari, Lisa, médecin généraliste, est venue soigner son chagrin à Roches Noires, un village de montagne où elle a grandi. Elle y a retrouvé son père Fabio, un ancien gendarme. Lors d'une sortie, Lisa découvre le corps du petit Guillain, disparu vingt ans plus tôt et parfaitement bien conservé par les glaciers. À l'époque, un homme avait été arrêté, mais le corps du garçonnet n'avait jamais été retrouvé. Le capitaine Simon Beauregard, chargé de l'enquête, comprend vite que Roches Noires est une terre de secrets.
Acteur: Grégori Derangère (Simon Beauregard), Flore Bonaventura (Lisa Campion),



21h10

MADemoiselle HOLMES



Charlie apporte un petit déjeuner made in Britain à Samy. Elle en profite également pour lui raconter son rencart étonnant avec son mystérieux match Chrystel. Un coup de fil de Chris interrompt leur conversation. Deux morts ont été retrouvés à la faculté de Médecine Marie Curie, ancienne école de Samy. Les victimes sont mortes d'une overdose, d'un empoisonnement plus précisément après examen de la scène du crime. Samy est accueilli comme une légende par les étudiants de la faculté, spécialement par les membres de la corporation des faluchards.



20h50

DEXTER : LES ORIGINES



Afin de venger la mort du fils du juge Powell, Dexter décide de s'en prendre au tueur à gages Mad Dog. Pour autant, tout ne se passe pas comme prévu. Harry entre dans une colère noire en découvrant qu'il a risqué sa vie inconsidérément. De son côté, Tanya est déçue après avoir perdu une forte somme d'argent aux courses de chevaux. Lors du procès du mafieux Levi Reed Harry découvre qu'il a commis une lourde erreur.

Acteur: Patrick Gibson (Dexter Morgan), Christian Slater (Harry Morgan), Molly Brown (Debra Morgan), Michael C. Hall (le narrateur), Christina Milian (Maria LaGuerta).



ORAN

21 | 09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h44
18h49
82%
10 km/h

Alger	☀️	22-10
Constantine	☀️	20-04
Annaba	☀️	22-10
Ouargla	☀️	23-10
Mostaganem	☀️	20-10
Béchar	☀️	22-08

Porte-parole de la Présidence palestinienne

Le peuple n'acceptera aucun plan de déplacement

Le porte-parole de la Présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a réaffirmé que le peuple palestinien n'acceptera aucun plan de déplacement ou une autre alternative allant à l'encontre de ses droits légitimes, prévenant que les agressions sionistes contre les Palestiniens ne feront qu'entraîner la région dans l'instabilité. "Le peuple palestinien n'acceptera aucun plan de déplacement ou une autre solution alternative allant à l'encontre de ses droits légitimes. Les menaces de l'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien ne profiteront à personne et ne conduiront qu'à une instabilité dans la région", a indiqué M. Abu Rudeineh, dans un communiqué, repris mercredi par l'agence de presse Wafa. Dans le même contexte, il a condamné la décision de l'administration sioniste "de lancer un appel d'offres pour la construction de 974 nouvelles unités coloniales dans la colonie d'Ifrat, à Bethléhem en Cisjordanie occupée", affirmant que "la colonisation est illégale et en violation de toutes les résolutions de la légitimité internationale". Abu Rudeineh a souligné, à ce sujet, que "l'expansion coloniale conduit directement à la consolidation d'un système d'apartheid de l'entité sioniste qui s'inscrit dans le cadre de mesures unilatérales illégales destinées à miner toute chance de paix selon les résolutions de la légitimité internationale et l'initiative de paix arabe". A cet égard, il a appelé la communauté internationale à agir en urgence "en vue de mettre fin à l'agression sioniste continue contre le peuple palestinien qui conduirait à une explosion de la situation de manière incontrôlable, et tout le monde en paiera le prix".

Syrie

Combats entre des forces de sécurité et d'anciens du régime

L'ancien personnel du régime de Bachar al-Assad tombe dans une embuscade. Quelque 14 membres des forces de sécurité ont été tués mercredi 25 décembre en Syrie, selon le ministère de l'Intérieur, dans des combats les opposant avec des hommes armés qui tentaient d'empêcher l'arrestation d'un responsable de l'ancien pouvoir lié à la prison de Saydnaya. "Quatorze membres du ministère de l'Intérieur ont été tués et 10 autres blessés après (...) une embuscade fourbe tendue par les anciens du régime criminel" dans la province de Tartous "alors qu'ils accomplissaient leurs tâches de maintien de la sécurité et de la sûreté", a écrit dans un communiqué le nouveau ministre de l'Intérieur, Mohammed Abdel Rahman. L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a, lui, fait état de 17 morts dans ces accrochages entre hommes armés et forces de sécurité qui tentaient d'arrêter à Tartous un officier du pouvoir, accusé d'être "un des responsables des crimes à la prison de Saydnaya" près de Damas. Quatorze membres des services de sécurité ont été tués ainsi que "trois hommes armés", après que les forces de sécurité ont tenté d'arrêter un responsable du pouvoir de l'ex-président Bachar al-Assad, à Khirbet al-Ma'zah, a indiqué l'OSDH.

Conseil de sécurité

L'Algérie insiste sur la réforme globale, juste et équilibrée du système multipartite

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri a affirmé, mardi à New York, que la réforme globale, juste et équilibrée du système multipartite est désormais une nécessité impérieuse qui ne saurait être ajournée. Dans une allocution lors d'une séance de briefing du Conseil de sécurité sur l'amélioration de la gouvernance mondiale, Mme Mansouri a indiqué que la réunion d'aujourd'hui, "se tient dans un contexte international extrêmement complexe avec une escalade préoccupante des tensions géopolitiques et des crises politiques et sécuritaires, dont les conflits armés, les catastrophes humanitaires, les défis économiques, le fléau du terrorisme et la criminalité transfrontalière, menaçant ainsi la sécurité et la paix internationales et portant atteinte à l'efficacité de notre système multipartite". "Ces défis s'accompagnent de violations croissantes des règles du droit international et de la charte de l'ONU, de la marginalisation du rôle des organisations continentales, notamment l'Union africaine (UA), ainsi que des tentatives d'imposer des doubles standards dans la gestion des conflits actuels", a ajouté la secrétaire d'Etat lors du débat de haut-niveau. "L'Algérie est profondément convaincu que l'attachement au système multipartite est la meilleure voie à même de faire face à ces défis communs. Cependant, ce système traverse une phase de turbulences sans précédent, en raison de l'accentuation de la polarisation internationale et de l'érosion de la confiance dans les institutions onusiennes", a affirmé Mme Mansouri, pour qui, la réforme du système multipartite est désormais "une nécessité impérieuse qui ne saurait être ajournée, pour que cette réforme soit globale, juste et équilibrée". Elle a souligné que l'Algérie souhaite insister sur cinq points fondamentaux et indispensables pour l'orientation du processus de réforme du système de l'ONU et le renforcement de l'efficacité du système multipartite, citant en pre-

mier lieu "la nécessité de préserver le rôle central des Nations unies, en insistant sur le renforcement d'une représentation équitable et équilibrée au sein de ses principaux organes, en tête desquels le Conseil de sécurité". "Il est inadmissible que l'injustice historique infligée à l'Afrique persiste, le continent représentant plus que le quart des pays membres de l'ONU, alors qu'il demeure privé de toute représentation permanente au sein du Conseil et même sa représentation non permanente reste limitée", a-t-elle dit. Elle a mis en avant l'impératif d'activer le rôle de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, en tant qu'organe le plus représentatif et inclusif, en lui accordant de "plus larges prérogatives" dans le traitement des grandes questions internationales, de manière à renforcer la démocratie au sein de l'organisation onusienne. Mme Mansouri a salué, dans ce sens, "le rôle clé de la Cour internationale de justice (CIJ), en tant que principal organe judiciaire de l'ONU en matière de prévention contre le déclenchement des conflits internationaux et pour leur règlement pacifique". L'intervenante a salué "le rôle prépondérant" de la CIJ dans la garantie de la justice et le renforcement de la souveraineté du droit, en veillant à rendre justice au peuple palestinien et à élever la voix de la vérité, exhortant la Cour "à persévérer sur cette voie, notamment en ce qui concerne les menaces persistantes d'exode forcé auxquelles la population de Ghaza est sujette". Elle a affirmé l'importance "d'améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité pour davantage de transparence et assurer l'égalité des chances entre tous ses membres". L'Algérie rappelle l'initiative qu'elle a lancée dans le cadre de son mandat actuel au Conseil de sécurité, couronnée par l'adoption de l'actualisation de la note 507 en décembre dernier dans le but de garantir l'équité dans la consultation des documents

du Conseil entre les membres permanents et les élus, soulignant que "cette démarche a été fortement appréciée et constitue un exemple éloquent de la possibilité de parvenir à un consensus avec une volonté politique et un esprit constructif". Mansouri a également souligné "la nécessité d'instaurer une méthodologie institutionnelle permettant d'activer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, notamment l'UA, conformément au chapitre 8 de la Charte de l'ONU, à l'effet de garantir le fonctionnement régulier et durable des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, notamment dans le traitement des questions africaines", faisant observer que l'Algérie "affirme que les positions et les résolutions de l'UA et des organisations régionales africaines vis-à-vis des pays confrontés aux crises, doivent bénéficier du soutien total du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, en vue d'une complémentarité des efforts internationaux avec les visions africaines, loin de toute ingérence ou de pression dictée par les considérations et les intérêts de parties étrangères". A propos du renforcement de la coopération multipartite, Mme Mansouri a appelé à "la nécessité de réviser la manière d'élaborer et de mettre en œuvre le régime de sanctions en mettant l'accent sur la prévention". Pour ce qui est des réformes globales, elle a mis en avant la nécessité "de mettre en relief le système financier et économique international, dont les institutions de Bretton Woods, afin de garantir une plus large participation des pays en développement, notamment africains, à la prise des décisions économiques impactant leur avenir". L'adhésion de l'UA au Groupe des vingt (G20) dont la présidence est assurée cette année par l'Afrique du Sud, constitue "une autre opportunité pour les pays du sud en général, et l'Afrique en particulier, de jouer un rôle important dans la gouvernance politique et économique multipartite", a ajouté Mme Mansouri.

Palestine occupée

Lazzarini met en garde contre l'effondrement de l'UNRWA

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a averti que l'agence pourrait s'effondrer en raison de la législation de l'entité sioniste ciblant ses opérations dans le territoire palestinien occupé et de la suspension du financement par les principaux donateurs. S'exprimant lors d'une réunion de la Coalition mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats au Caire lundi, Lazzarini a déclaré que «l'effondrement de l'agence créerait un vide dangereux dans la fourniture des services de base». Il a souligné l'importance de

permettre à l'UNRWA de mettre progressivement fin à son mandat dans le cadre d'un processus politique tel que celui préconisé par la Coalition mondiale, «et d'assurer la transition vers des institutions palestiniennes compétentes et préparées». Avec l'entrée en vigueur de ladite loi de l'entité sioniste, le Commissaire général a déclaré que l'UNRWA était confrontée à des défis opérationnels importants, ayant été forcée d'évacuer son complexe dans le quartier de Sheikh Jarrah à El-Qods occupée, et son personnel international étant effectivement expulsé de la Cisjordanie occupée. Malgré cela, Lazzarini a sa-

lué le «courage et l'engagement» du personnel palestinien ayant permis à l'UNRWA de maintenir ouvertes les écoles et les cliniques afin que l'agence puisse fournir des services essentiels aux réfugiés palestiniens. Les opérations de l'UNRWA à Ghaza se poursuivent également grâce à son personnel local et international. Lazzarini a déclaré que l'UNRWA continue de jouer un rôle crucial pour répondre aux besoins massifs de la population de Ghaza, et souligné que réduire ses opérations maintenant – «à un moment où les besoins sont si élevés et la confiance dans la communauté internationale si faible – n'est pas utile».